

LE | CITOYEN

DE LA VALLÉE-DE-L'OR | DE L'HARRICANA



1^{er} octobre 2025 • Volume 32 N° 34 • GRATUIT

Le Résilient



Conférence
Étienne Boulay

Vendredi
10 octobre 2025
19:00
Salle Félix-Leclerc
12\$ le billet



ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIÈRE

Plus de
2 000
maisons
VENDUES



L'ÉQUIPE NUMÉRO 1
ayant vendu le plus de maisons
au Québec en 2024
chez Proprio Direct

David Boyer
Courtier immobilier
résidentiel Inc.
819 856-2424

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI			
	<ul style="list-style-type: none"> Bibliothèque Médialab Centre d'exposition Pavillon La Forêt Piste cyclable Amos-Trécesson Cinéma Amos Hôtel de ville 1^{re} Rue Ouest (coin Av. de la Gare) Parc de la Cathédrale Théâtre des Eskers 	1	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 16 h 30 : Club de codage 19 h 30 : Conseil municipal 	2	<ul style="list-style-type: none"> 19 h 30 : 12 hommes en colère 	3	<ul style="list-style-type: none"> 13 h 15 : Scrabble Duplicate 17 h : Enregistrement audio 19 h 30 : Marie-Annick Lépine Dernier jour - Dépôt des candidatures 	4	<ul style="list-style-type: none"> 9 h : Début du Circuit spatial 10 h : Découverte en famille 10 h 30 : Heure du conte 13 h : Bain libre familial 14 h : Cercle de lecture
	5	6	7	8	9	10	11		
	<ul style="list-style-type: none"> 9 h : Circuit spatial 15 h : Bain libre familial 18 h 30 : Bain longueurs 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 	<ul style="list-style-type: none"> 18 h : Rendez-vous numériques 18 h 30 : Bain longueurs 19 h 30 : Mélanie Couture 20 h : Bain libre 16 ans et + 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 16 h 30 : Club de codage 		<ul style="list-style-type: none"> 13 h 30 : Génies sages et moins sages 19 h 30 : La mystérieuse école 2 	<ul style="list-style-type: none"> 10 h : Découverte en famille 13 h : Bain libre familial 19 h 30 : Dick the Turd 		
	12	13	14	15	16	17	18		
	<ul style="list-style-type: none"> 9 h : Circuit spatial 15 h : Bain libre familial 18 h 30 : Bain longueurs 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 	<ul style="list-style-type: none"> 18 h 30 : Bain longueurs 19 h 30 : Gala d'humour du Gros buck 20 h : Bain libre 16 ans et + 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 16 h 30 : Club de codage 		<ul style="list-style-type: none"> 17 h : Enregistrement audio 19 h 30 : Alain Choquette Nuit des sans abris 	<ul style="list-style-type: none"> 10 h : Découverte en famille 13 h : Bain libre familial 13 h 30 : La Grande marche Pierre Lavoie 		
19	20	21	22	23	24	25			
<ul style="list-style-type: none"> 9 h : Circuit spatial 15 h : Bain libre familial 18 h 30 : Bain longueurs 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 	<ul style="list-style-type: none"> 18 h : Rendez-vous numériques 18 h 30 : Bain longueurs 20 h : Bain libre 16 ans et + 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 16 h 30 : Club de codage 17 h : Atelier d'écriture créative 19 h : Ciné-Qualité - Le fil 		<ul style="list-style-type: none"> 13 h 30 : Génies sages et moins sages 	<ul style="list-style-type: none"> 10 h : Atelier de macarons 10 h 30 : « Sympa ton drap! » 13 h : Bain libre familial 			
26	27	28	29	30	31	1			
<ul style="list-style-type: none"> 9 h : Circuit spatial 15 h : Bain libre familial 18 h 30 : Bain longueurs Vote par anticipation 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 	<ul style="list-style-type: none"> 17 h : Exploration au Médialab 18 h 30 : Bain longueurs 20 h : Bain libre 16 ans et + 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 16 h 30 : Club de codage 19 h 30 : Boucar Diouf 	<ul style="list-style-type: none"> 19 h 30 : France D'Amour 	<ul style="list-style-type: none"> 13 h 15 : Scrabble Duplicate 16 h : L'Halloween au centre-ville 17 h : Enregistrement audio 	<ul style="list-style-type: none"> 13 h : Bain libre familial 19 h 30 : Gala de lutte NSPW 			
2	3								
<ul style="list-style-type: none"> 9 h : Circuit spatial 15 h : Bain libre familial 18 h 30 : Bain longueurs 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h 45 : Bain longueurs 				<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <p>16 h à 20 h : Collecte des bonbons</p> </div>				



Pour tous les détails des activités, visitez le [amos.quebec/calendrier](https://amos.quebec.ca/calendrier) ou balayez ce code QR

Gymnases libres
Pour connaître l'horaire des activités libre en gymnase, (badminton, pickleball, etc.) : [amos.quebec/activites-libres](https://amos.quebec.ca/activites-libres)

Centre d'exposition
Pour connaître les expositions en cours et à venir : cultureamos.ca/centre-dexposition



Serge Allard s'ajoute dans la course

Bien que le nom de Serge Allard se retrouve sur la liste du directeur général des élections (DGE), celui-ci n'a pas encore lancé sa campagne officiellement.

journaliste | journaliste@journallecitoyen.com « Associé conseil-FCPA en certification et comptabilité chez Raymond Chabot Grant Thornton à Val-d'Or, monsieur Allard est passionné par tout ce qui touche l'entrepreneuriat. Il met son dynamisme au service de ses clients depuis plus de trente ans. Sa grande expertise en vérification et en conseil sur le plan des sociétés tant fermées qu'ouvertes est un atout recherché. Reconnu pour ses compétences et sa connaissance approfondie des différents milieux d'affaires dans le domaine minier ainsi que dans la plupart des secteurs économiques, il a à cœur la réussite des PME et des entrepreneurs de sa région », peut-on lire sur le site Web de Raymond Chabot Grant Thornton.

Le journal Le Citoyen livrera plus de détails sur ce candidat lors des prochaines semaines.

Rappelons que les candidats à la mairie et aux postes de conseillers, conseillères ont jusqu'au vendredi 3 octobre 16h30 pour déposer leur candidature. Selon Élections Québec, 62 municipalités seront en élections le dimanche 2 novembre en Abitibi-Témiscamingue. Plus de 400 postes seront à pourvoir. La population du Témiscamingue devra également élire un préfet. À noter que pour la MRC de Rouyn-Noranda, le maire gagnant ou la mairesse gagnante deviendra automatiquement préfet ou préfète puisque la municipalité porte le titre de Ville-MRC. Concernant les trois autres MRC, Vallée-de-l'Or, Abitibi et Abitibi-Ouest, ce sont les membres du conseil des maires qui procèdent à l'élection du préfet. Les élus doivent donc se réunir après les élections municipales du 2 novembre et élire



Serge Allard

l'un d'entre eux à titre de préfet. La population est donc invitée à voter en grand nombre le 2 novembre prochain.

Source photo : site Web Raymond Chabot Grant Thornton

Richard Boutin le candidat de la sécurité

Sur les rangs depuis le 19 août pour accéder au poste de maire de la Ville de Val-d'Or, Richard Boutin veut ramener la sécurité et l'ordre à Val-d'Or.

Christine Morasse | cmorasse@journallecitoyen.com

Richard Boutin, homme d'affaires bien connu à Val-d'Or, fait campagne sous le thème « Avec vous, pour vous! ». Âgé de 66 ans et récemment à la retraite, monsieur Boutin mentionne avoir plus de temps pour se consacrer au développement de sa ville. « Si je suis élu, je veux régler le problème de la délinquance et du vagabondage au centre-ville. Je vais faire installer des caméras de surveillance et faire augmenter la présence policière », affirme-t-il. Si je me présente en politique, c'est pour améliorer la réputation de ma ville. Ça me fait de la peine de voir Val-d'Or en train de s'éteindre. Je veux que ça redevienne comme avant. Il y a 20 ans, c'était une ville l'fun et agréable. »

Quatre ans pour tout régler

« J'ai été en affaires toute ma vie et je sais que je suis capable de tout régler en moins de quatre ans. Je n'ai pas

besoin d'un deuxième mandat pour réduire les dépenses et améliorer la gestion des finances. S'il faut couper des employés à la Ville, je vais le faire, mentionne monsieur Boutin. Si on veut baisser les taxes, il faut absolument éliminer le gaspillage de fonds publics. C'est nous autres qui payons pour ça. Ça n'a pas de sens de dépenser comme ça. »

Monsieur Boutin a d'autres projets en tête dont un qui concerne la récupération. « Nous pourrions envisager également de mettre en place un centre de transformation pour divers déchets, tels que les palettes en bois, les arbres, les feuilles, le carton et les copeaux. La transformation de ces produits pourrait devenir une source de revenus significative pour la ville en permettant de produire des granulés vendus à la société avec un bon profit, étant donné que la matière première est gratuite. Cela pourrait également contribuer à réduire la dette de la Ville et à alléger nos taxes, propose-t-il. Ce projet créerait des emplois



Richard Boutin

pour les personnes en situation d'itinérance souhaitant se réinsérer. Avec l'aide d'intervenants, ils ou elles pourraient participer à ce programme, ce qui les aiderait à prendre leur vie en main et, peut-être, à changer de vie. »

Photo gracieuseté

Benjamin Turcotte veut raviver Val-d'Or

Enseignant en littérature au Cégep depuis 17 ans et conseiller municipal depuis 2021, Benjamin Turcotte se lance dans la course à la mairie de Val-d'Or.

Davide Buscemi | dbuscemi@journallecitoyen.com

Son métier l'aide en politique. « Il y a une corrélation à faire entre la pédagogie et la communication. Il s'agit d'expliquer nos décisions. Ça aide aussi : on a cette capacité à parler devant les gens. Ça m'a permis de rester en contact avec la jeunesse qui est porteuse d'espoir et d'appréhension par rapport à leur futur. »

Développement économique et diversification

Trois axes guident sa vision : l'innovation, notamment avec le projet Novinor; le potentiel agricole, encore peu exploité – « C'est à développer ! » –; et les commerces de proximité. Il souligne que les minières locales sont « mondialement connues pour leur capacité à innover et à inventer de nouveaux procédés », car « l'économie, c'est ce qui reste une fois que le minerai est extrait ».

Logement

Il veut mobiliser les leviers du zonage, des terrains disponibles et du fonds de logement social pour dénouer la crise. « La crise du logement est un frein au développement

économique. » Il souhaite agir pour que tout le monde puisse se loger à Val-d'Or à un prix décent.

Fiscalité

Il veut optimiser chaque dollar public et réévaluer certains contrats – déneigement, services électriques – pour limiter l'inflation.

Eau et résilience climatique

Après la crise des perfluorés, il propose d'ajouter une source d'eau ou de traiter le puits affecté. Il veut aussi mieux gérer les pluies diluviennes, notamment par des terrains-éponges.

Citoyens au cœur de l'action municipale

Il plaide pour une politique de consultation, veut « rendre plus intéressantes les séances du conseil qui sont trop peu fréquentées » et redorer la fonction de conseiller municipal afin de stimuler la participation.

Sécurité et fierté retrouvée

Au parc Albert-Dumais, il prône des mesures concrètes : présence d'escouades, interdiction d'alcool pour apaiser la cohabitation. Au centre-ville, il mise sur des incitatifs aux commerces et sur l'animation culturelle. « Les gens sont nostalgiques d'une certaine époque dont je me souviens bien. On est capable de retrouver cela. »



Benjamin Turcotte

Une flèche décochée à François Legault

Sur le trou fiscal qui priverait la région de plus d'un demi-milliard, il juge la réponse du premier ministre « inacceptable ». « Il ne devrait pas y avoir de déséquilibre fiscal. La richesse créée à Val-d'Or est très grande. On a l'impression d'être des citoyens de seconde zone par rapport aux gouvernements provinciaux. »

Une référence inspirante

Monsieur Turcotte s'inspire du roman *Chercher le vent* de Guillaume Vigneault qui lui a donné envie d'étudier la littérature. Et une phrase emblématique « il m'avait fallu retourner à Val-d'Or ».

Photo gracieuseté

Mercredi 1^{er} octobre 2025 | 3

Les Jeunesses musicales dévoilent leur programmation

Le Centre de Rouyn-Noranda des Jeunesses Musicales Canada promet une saison 2025-2026 diversifiée

Christine Morasse | cmorasse@journallecitoyen.com

Le Centre de Rouyn-Noranda des Jeunesses Musicales Canada (JMC) est un des centres les plus actifs des JMC. En plus des quatre concerts à l'affiche, le centre de Rouyn-Noranda ajoute un concert régional, mettant en vedette un artiste classique lié à l'Abitibi-Témiscamingue, que ce soit par naissance ou par lieu de résidence. C'est une fierté pour l'organisme de mettre en valeur annuellement les excellents artistes de musique classique de la région.

La saison des JMC va s'ouvrir sur l'opéra Souvenirs de Lakmé, le mercredi 15 octobre. Azur Simard soprano y tiendra le rôle de Lakmé d'après l'opéra de Léo Delibes. Le mardi 18 novembre, l'Ensemble Callinos présentera Panorama français. Cet ensemble met en valeur la flûte, le violoncelle et le piano. Pour débiter 2026, les JMC présentent Carnets du front avec la voix de Mathilde Duval-Laplante soprano et les pianistes Jean-Michel Dubé et Rosemarie Duval-Laplante. Suivra le spectacle Cartes postales avec le duo Aster composé de Clio Theodoridis au saxophone et Jonathan Nemtanu au piano. Et pour clore la saison, le mardi 14 avril, place au saxophoniste Donald Ferland, originaire de Val-d'Or. Tous les spectacles sont présentés au Théâtre du cuivre de Rouyn-Noranda.

Abonnements

« Les concerts en tournée qui se produisent à Rouyn-Noranda, tout comme les concerts régionaux, sont achetés et payés par le centre de Rouyn-Noranda. Le financement provient principalement des abonnements de saison. En fonction de la mission des JMC qui est de faire la promotion de la musique classique, le centre tient à garder le prix des abonnements le plus accessible possible, en favorisant l'accès pour les enfants et les groupes scolaires », mentionne Yves Prévost président du Centre de Rouyn-Noranda des Jeunesses musicales du Canada. « Pour maintenir notre mission, il est essentiel de vendre des abonnements », ajoute monsieur Prévost.

Pour plus de détails sur la programmation, pour un abonnement ou pour faire un don, rendez-vous sur la page Facebook de l'organisme.



Donald Ferland saxophoniste

Photo gracieuseté

Politique

Québec met fin à sa réforme du régime forestier

Le gouvernement du Québec a confirmé, le 25 septembre, l'abandon de sa réforme du Régime forestier. La mesure, présentée il y a plusieurs mois, avait suscité de vives critiques au sein de l'industrie et de l'opposition officielle.

régions fortement dépendantes de l'économie forestière. À ses yeux, l'échec de la réforme témoigne d'une démarche gouvernementale mal préparée et aux conséquences négatives pour les communautés concernées.

Précision de la rédaction

Le Citoyen a reçu des dizaines de réactions à la suppression du projet 97. Nous ne les avons pas toutes publiées car le point de vue du Parti libéral reflète l'avis général des autres intervenants.

Davide Buscemi | dbuscemi@journallecitoyen.com

Le porte-parole libéral en matière de forêts, André Fortin, a réagi en soulignant le temps et les efforts perdus autour d'un projet qu'il qualifie d'improvisé. Selon lui, le secteur forestier demeure sans plan clair ni prévisibilité à court terme. « Tout est à refaire et l'industrie devra encore attendre et opérer sans aucune prévisibilité », a-t-il déclaré.

Celui qui est aussi député de Pontiac a déclaré qu'« abandonner cette réforme bâclée était la seule bonne chose à faire, mais l'entêtement et le manque d'écoute de la CAQ auront coûté des années et des centaines d'emplois. »

« Un nouveau régime forestier est absolument nécessaire et ça mérite beaucoup mieux qu'un travail de coin de table. Il faut d'abord écouter le milieu pour réellement comprendre les besoins et y répondre efficacement. »

Le représentant libéral estime que cet épisode illustre un manque de considération pour les



Le porte-parole libéral en matière de forêts, André Fortin

Photo gracieuseté

Main-d'œuvre: il faut s'attaquer aux causes, pas aux symptômes dans la région

Lors d'une conférence de presse le lundi 22 septembre, les représentants syndicaux ont souligné que la pénurie de main-d'œuvre, aggravée par le recours au navettage, fragiliserait sérieusement l'accès aux services sociaux dans la région.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalle citoyen.com

Cette déclaration est à la suite d'une étude menée par la firme MCE Conseil, qui met en lumière les conséquences du navettage sur le réseau de la santé et des services sociaux en Abitibi-Témiscamingue.

« L'étude démontre hors de tout doute l'urgence d'agir. Si le gouvernement, en tant qu'employeur, ne prend pas les mesures nécessaires, c'est non seulement le réseau de la santé qui s'effondrera, mais l'ensemble du développement socio-économique de notre région. C'est pourquoi nous appelons aussi les acteurs économiques à une action concertée pour enrayer le navettage », a souligné Félix-Antoine Lafleur, président du CCATNQ-CSN.

La pénurie de main-d'œuvre a été identifiée comme un défi central. Selon la FSSS, il ne s'agit pas seulement d'un manque de personnel, mais d'un déséquilibre structurel qui pousse de nombreux travailleurs à quitter la région, notamment en raison des conditions salariales et de travail jugé peu attrayant. Une politique de rétention serait donc essentielle pour freiner l'exode de la main-d'œuvre indépendante.

Le fly-in, fly-out coûte cher à la région

Les conclusions de l'étude commandée par la FSSS-CSN sont sans appel : le recours massif à la main-d'œuvre indépendante dans le réseau de la santé en Abitibi-Témiscamingue a des effets économiques et sociaux profondément néfastes.

En 2024 seulement, plus de 144 millions de dollars ont été versés à des agences privées, dont près de 95 % des travailleurs provenaient de l'extérieur via le système de navettage, aussi appelé *fly-in, fly-out*.

« Si ces 144 millions de dollars avaient été investis dans du personnel permanent résidant dans la région, environ 40 % de cette somme seraient restés ici, réinjectés dans l'économie locale, notamment dans les commerces et autres », a souligné Julien Racicot, économiste senior.

Toujours selon l'étude, sur le plan économique, le modèle est loin d'être rentable pour la région : pour chaque tranche de 100 \$ dépensée, seulement 5,60 \$ reviennent dans l'économie locale lorsqu'il s'agit de travailleurs en navettage, contre 40,60 \$ lorsque la main-d'œuvre est régionale.

Autre point névralgique

La Loi 10 est décrite comme un choix crucial pour l'avenir de la région. Cette loi, qui redéfinit la gouvernance du réseau de la santé, pourrait entraîner des conséquences majeures sur la capacité des régions à conserver leur autonomie décisionnelle. Entre autres, la région est confrontée à des défis sans commune mesure au Québec.

Cette loi vise à interdire le recours aux agences privées et à la main-d'œuvre indépendante. D'ici octobre 2026, l'Abitibi-Témiscamingue se retrouve à la croisée des chemins.

Dans une région durement frappée par la pénurie de personnel, le gouvernement devra bientôt trancher entre deux options aux conséquences lourdes : appliquer la loi intégralement, quitte à devoir fermer certains services faute de personnel, ou en retarder l'application, maintenant ainsi une dépendance coûteuse aux agences privées et prolongeant les effets sociaux et économiques néfastes du navettage. Un choix délicat qui pourrait redéfinir l'avenir du réseau de la santé dans la région.

« Les conclusions sont sans équivoque : investir dans la main-d'œuvre locale profite bien au-delà du milieu de travail. Le gouvernement doit rapidement mettre en place des incitatifs majeurs pour retenir et attirer des travailleuses et travailleurs dans le réseau public, tel que nous le demandons depuis déjà trop longtemps », a conclu Lyne Massicotte, vice-présidente régionale de la FSSS-CSN et présidente du CSN-SRPPSAM.



Navettage en Abitibi, les syndicats tirent la sonnette d'alarme

Ricardo Jr Emmanuel - Le Citoyen



L'étude récemment commandée vise à mieux comprendre les impacts concrets du navettage dans la région, un phénomène qui accentue la pression sur un système déjà fragilisé.

Votre journal à portée de main



Avec notre infolettre
Abonnez-vous sur le
www.lecitoyenvaldoramos.com

LE | CITOYEN
DE LA VALLÉE-DE-L'OR | DE L'HARRICANA

Andréa Girard rejoint *Simplement Magnifique*

Andréa Girard, orthopédagogue et auteure originaire du Nord-du-Québec, fait désormais partie du cercle d'écrivains appelés à célébrer les lieux, les activités et les figures marquantes qui les ont inspirés, dans le cadre du programme littéraire *Simplement Magnifique*.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecitoyen.com

Choisie pour représenter le Nord-du-Québec dans le cadre du programme *Simplement Magnifique* porté par la Fondation Metropolis Bleu, Andréa Girard signe un texte inédit intitulé *Mon dernier été à Chapais*. Ce récit, empreint de mémoire et de territoire, a été interprété à haute voix par Noah Ruscica.

Andréa Girard incarne une voix singulière, nourrie par le territoire, ses traditions et sa mémoire. Elle voit dans cette nomination bien plus qu'un simple honneur. « C'est vraiment un immense privilège, confie-t-elle. Notre territoire est vaste, riche en culture, en paysages, en histoires. Je suis enchantée de pouvoir le faire découvrir à travers mes mots. »

Pour l'auteure et orthopédagogue, l'enjeu est clair : donner envie aux lecteurs de s'intéresser à cette région souvent méconnue, mais qui regorge de récits à raconter.

« Mon but est de faire rayonner le Nord-du-Québec et de donner aux gens l'envie de mieux le connaître. » Ce texte écrit spécifiquement pour ce projet avait pour objectif de susciter les gens et de leur donner le goût de visiter la région, selon elle. « L'idée de départ est née des lieux que

j'ai connus, où j'ai habité. Je voulais créer une atmosphère à la fois mystérieuse et empreinte de culture et d'histoire, fidèle à l'essence du Nord-du-Québec », explique-t-elle.

La trame narrative de son texte se tourne autour de l'histoire d'un garçon qui vit à Chapais depuis son enfance. Il raconte son dernier été dans sa région qui était très marquant pour lui en émotion et en aventure inattendue. « Les lecteurs vont se plonger dans cette histoire », précise-t-elle.

« Lorsque j'ai composé le texte pour *Simplement Magnifique*, je me trouvais dans la ville de La Sarre, en Abitibi! Mes enfants et moi étions là-bas pour le tournoi de curling junior U-15 », déclare-t-elle.

Dans le cadre de ce projet, Andréa Girard a également reçu le mandat d'animer un atelier d'écriture de deux heures auprès d'une classe de 6^e année à l'école Bon Pasteur, en novembre prochain.

Les textes produits par les élèves seront publiés en ligne sur la plateforme metropolisbleu, sur son site web, offrant ainsi une visibilité précieuse à la voix des jeunes de la région. « Le but est que chaque élève découvre qu'il a quelque chose à dire et que son histoire a de la valeur », souligne Andréa Girard.

Rappelons que le projet *Simplement magnifique* met en lumière les régions à travers la littérature jeunesse et l'imaginaire des jeunes. Pour découvrir le texte et en apprendre davantage sur cette initiative, visitez le site web de Metropolis Bleu.



Andréa Girard a été choisie pour représenter le Nord-du-Québec au sein du programme littéraire *Simplement Magnifique* 2025-2026

Photo: gracieuseté

Entre temps, Andréa Girard travaille sur l'écriture de son troisième livre jeunesse, et elle continue de développer les compétences en littératie des jeunes, notamment par son projet Mille Lectures Mille Horizons au Bénin.

LE CITOYEN
ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST | TÉMISCAMINGUE

Je soutiens mon entreprise locale



www.lecitoyenrouynlasarre.com

Journée mondiale des enseignantes et enseignants

5 octobre 2025

Écouter les SOLUTIONS des profs pour l'éducation, c'est INVESTIR dans l'avenir.

Nos profs, NOTRE DEVOIR.



sejat
Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue (FSE-CSQ)



Lancement de la campagne 2025 de Centraide ATNQ

C'est le mardi 23 septembre que Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du Québec a donné le coup d'envoi à sa campagne 2025, lors d'un événement tenu à la salle du Conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest.

journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Cette campagne, qui s'inscrit sous le slogan « À go, on Centraide », vise à mobiliser la population, les entreprises et les organisations afin de soutenir des solutions durables aux enjeux sociaux qui touchent nos communautés. « Chez Centraide, notre souhait est de rassembler et d'agir pour bâtir des communautés inclusives, solidaires et sans pauvreté. Donner à Centraide, c'est un investissement collectif pour améliorer la qualité de vie des personnes d'ici », a rappelé Mélanie Perreault, directrice du développement et des partenariats chez Centraide ATNQ.

Une organisation régionale qui s'enracine

Centraide ATNQ réaffirme sa présence plus que jamais sur l'ensemble des territoires de la région. Le lancement de l'an dernier avait eu lieu au Témiscamingue et cette année, l'équipe était fière de rejoindre ses partenaires de l'Abitibi-Ouest. « Nous avons des partenariats partout dans la région et nous en sommes fières. Il y a quelques années, nous avons fait le choix de tenir notre lancement dans un territoire différent chaque année. Pour nous, c'est une démonstration de notre proximité et de la solidarité avec la population de toute notre belle et grande région ! », précise madame Perreault. Normand Lagrange, directeur général de la MRC d'Abitibi-Ouest a d'ailleurs insisté sur ce point: « Fidèle à sa mission de tisser des liens dans toutes les communautés, Centraide ATNQ a choisi de lancer sa



Lancement de la campagne 2025 de Centraide ATNQ à La Sarre

Photo: Gracieuseté Centraide ATNQ

campagne annuelle à La Sarre. Une première en 40 ans qui illustre bien leur volonté d'être plus près que jamais des gens d'ici. »

Des impacts importants et structurants

Des partenaires communautaires de longue date ont témoigné de l'apport extrêmement important qu'a Centraide pour leur action. La crise du logement et l'inflation amènent aussi vers d'autres réalités comme l'insécurité alimentaire et les enjeux en santé mentale. Les organismes communautaires ajustent donc leurs services pour répondre à des besoins grandissants qui touchent de plus en plus de personnes.

« On le constate encore une fois avec ces témoignages, bien qu'une personne sur cinq reçoit notre aide, ce sont plutôt cinq personnes sur cinq qui en bénéficient. En soutenant un réseau d'organismes qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale, c'est toute la communauté qui en profite », explique madame Perreault.

Pour se mobiliser

Que ce soit par un don unique, un don mensuel, un don corporatif, une campagne en milieu de travail ou en devenant bénévole, chaque geste compte. Pour contribuer à la campagne de Centraide ATNQ, www.jedonneenligne.org/centraideatnq.



Nous vous attendons
de 10 h à 16 h à Lorrainville*
au Témiscamingue.

Habillez-vous chaudement et n'oubliez pas vos bottes, vous êtes à la ferme !!! Ça risque d'être boueux!

Nous vous invitons à rester à l'affût pour mieux connaître le déroulement de nos activités.

D'ici là, vous pouvez passer nous voir du mardi au samedi pour du bon pain, nos légumes et tous nos autres produits !

AUTOCUEILLETTE DE CITROUILLES

4-5 ET 11-12-13
OCTOBRE 2025
SANS RÉSERVATION

- Parcours Ninja et activités pour enfants
- Mini-Ferme
- Promenade en cariole
- Exposants et producteurs locaux
- Repas sur place
- Pains frais et autres délices
- Entrée : 12\$/ 13 à 99 ans
8\$/enfant 2 à 12 ans
gratuit pour les bébés

Pour chaque entrée, 1\$ sera remis au Centre de prévention du suicide du Témiscamingue.



*Prenez note que les GPS ont un bug avec notre adresse, ils vous envoient souvent à la mauvaise place. Fiez-vous au lien GPS de notre page. Le plus simple est d'aller dans votre GPS et de chercher directement « Ferme chez Lyne et Sylvain », vous aurez alors le bon lien GPS pour nous trouver!

Ottawa critiqué pour ses restrictions aux travailleurs étrangers temporaires

Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue ont dénoncé, le 22 septembre, les restrictions fédérales imposées à l'embauche de travailleurs étrangers temporaires, qu'elles jugent menaçantes pour la survie des entreprises et la vitalité économique régionale.

Davide Buscemi | dbuscemi@journallecitoyen.com

Des restrictions jugées arbitraires et dangereuses

La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD), la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN), la Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana (CCIAH), la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO) et la Chambre de commerce Témis-Accord (CCTA) dénoncent la réduction jugée arbitraire du nombre de TET autorisés.

Elles estiment que ces travailleurs occupent des postes pour lesquels aucune main-d'œuvre locale n'est disponible, ni qualifiée, ni intéressée. Se priver de TET revient à pénaliser des entreprises déjà fragilisées, alors qu'elles sont souvent des piliers économiques de leur communauté.

Immigration et démographie : un dossier lié

Les chambres rappellent qu'elles ont récemment participé aux consultations publiques sur la planification pluriannuelle de l'immigration au Québec, en y déposant un

mémoire commun. Ce document souligne l'importance vitale de l'immigration pour contrer le déclin démographique et répondre aux besoins criants de main-d'œuvre.

Les signataires estiment que les travailleurs étrangers temporaires constituent une solution indispensable pour soutenir les investissements en cours, maintenir les services de proximité et assurer la vitalité des collectivités régionales.

Réaction

Les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue déclarent que « les restrictions actuelles au Programme des travailleurs étrangers temporaires sont déconnectées de la réalité de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans une région où le taux de chômage demeure autour de 4 % et où plus de 1 100 permis ont été délivrés en 2023 pour soutenir directement plus de 400 entreprises, ces travailleurs sont indispensables ».

« Nos PME ont déjà investi massivement dans leur accueil, leur formation et leur intégration. Sans un moratoire immédiat sur ces mesures, c'est l'équilibre même de notre tissu économique et social qui est menacé », ajoutent-elles.

Une pénurie structurelle dans plusieurs secteurs

La rareté de personnel ne se limite pas à quelques domaines précis. En Abitibi-Témiscamingue, la pénurie est qualifiée de structurelle et touche la majorité des secteurs

stratégiques : mines, forêt, agriculture, transport, restauration et commerce de détail.

Un sondage mené durant l'été 2025 auprès des entreprises régionales révèle que 83 % d'entre elles se disent directement affectées par les nouvelles restrictions. Plus de la moitié ont déjà dû refuser des contrats, faute de main-d'œuvre suffisante. Ces travailleurs ne remplacent pas des employés locaux, ils occupent uniquement des postes introuvables dans la région.

Une démographie préoccupante

À ces difficultés s'ajoute la situation démographique. L'Institut de la statistique du Québec prévoit que la population de l'Abitibi-Témiscamingue pourrait chuter de plus de 7 % d'ici 2051 si aucune mesure n'est mise en place pour freiner la tendance.

Dans ce contexte, l'apport des TET est présenté comme une condition incontournable pour préserver l'activité économique et soutenir la croissance des entreprises.

Les chiffres du Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le Québec comptait 72 405 TET lors du dernier bilan annuel de décembre 2024. Les principaux secteurs d'embauche sont : 14 905 dans les métiers, transports et machinerie, 14 440 dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe, 14 440 dans les ventes et services.

Malgré cette présence, le Québec affichait encore 115 000 postes vacants, dont 92 300 à temps plein. Sur ce total, 82 785 postes étaient situés à l'extérieur de Montréal. Selon un sondage de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), 63 % des entreprises affirment que les restrictions au PTET les obligeraient à prendre l'une ou plusieurs des décisions suivantes : refuser ou perdre des contrats, réduire la production et, enfin, fermer un quart de travail.

Les chambres de commerce régionales en action

Les organisations signataires soulignent qu'elles ne ménagent aucun effort pour défendre les intérêts de leurs membres auprès des instances gouvernementales. Les cinq chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue – Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos, La Sarre et Témiscamingue – affirment travailler de concert pour promouvoir un environnement d'affaires favorable et soutenir l'entrepreneuriat.

Elles se présentent comme des porte-voix solidement enracinés dans leur milieu et déterminés à jouer un rôle central dans la vitalité économique et sociale régionale.



Photo Unsplash

Sans nos annonceurs, il serait impossible pour notre équipe de poursuivre notre mission de tenir la population abitibienne informée. Merci à toutes les entreprises qui nous permettent de vous offrir chaque semaine des nouvelles d'ici.



LE CITOYEN

La magie de Noël s'invite à la Cathédrale d'Amos

La Fondation Héritage de la Cathédrale d'Amos a dévoilé le 23 septembre les artistes qui feront vibrer les cœurs lors du traditionnel concert de Noël, qui aura lieu le samedi 20 décembre à 19h30 à la Cathédrale.

journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Cet événement vise à faire vivre la magie des fêtes dans ce lieu enchanteur, tout en soutenant la mission de la Fondation, qui œuvre à la préservation et à la mise en valeur de la Cathédrale.

« Cette année, nous avons choisi de mettre en valeur les voix uniques des 60 choristes de l'Ensemble vocal de l'Amitié, unies à celle de Kim Blanchette, sous la direction musicale de Gaëtan Roberge. Et il y aura quelques surprises au cours de la soirée », a expliqué Ghislain Roy, président de la Fondation Héritage.

« Après quatre concerts mettant en vedette des artistes de l'extérieur, nous avons constaté qu'il y a des voix en or dans notre milieu et que plusieurs mélomanes souhaitent les entendre. Nous avons une tribune exceptionnelle pour les mettre en valeur. C'est ce qui nous a amenés à approcher Kim Blanchette, Gaëtan Roberge et l'Ensemble vocal de l'Amitié », a ajouté Ghislain Roy. L'ambiance de cette nouvelle édition fera revivre aux participants la magie des fêtes à travers des airs intemporels, des Noëls d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que d'autres chansons qui éveillent à la fois la nostalgie et la joie, et qui résonnent bien au-delà du mois de décembre.

Une mission élargie pour la Fondation

La mission initiale de la Fondation était de constituer un fonds permanent afin de réaliser d'importants travaux de restauration sur la cathédrale et conserver celle-ci en bonne condition. Elle a depuis été élargie pour organiser des concerts permettant aux citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue de redécouvrir ce lieu patrimonial dans un cadre culturel. « Comme nous l'avons déjà annoncé, nous comptons poursuivre l'organisation de concerts dans la Cathédrale, car à chaque édition, nous faisons salle comble ou presque. Nous sommes ouverts aux suggestions de la population pour les prochains artistes à accueillir, le critère principal étant qu'ils soient dans le respect des lieux. Les citoyens qui souhaitent faire des propositions peuvent nous écrire par notre site internet ou notre page Facebook », a précisé M. Roy.



Pierre Roch, président de la Fabrique Ste-Thérèse d'Avila, Kim Blanchette artiste invitée, Ghislain Roy président de la Fondation Héritage et Gaëtan Roberge, directeur de l'Ensemble vocal de l'Amitié

Une planification stratégique à venir

Au-delà de ce concert, la Fondation amorcera dans les prochains mois une démarche de planification stratégique afin de définir ses priorités pour les prochaines années. L'objectif est de renforcer le rôle de la Cathédrale comme lieu de rassemblement culturel, de diversifier les sources de financement en offrant des tribunes intéressantes aux partenaires et d'assurer la pérennité de ce joyau patrimonial. Cette réflexion de la Fondation se fera en concertation avec les partenaires.

Les Prix Rayon C soulignent la vitalité culturelle de Val-d'Or

Le 25 septembre, la Ville de Val-d'Or a dévoilé les lauréats des Prix culturels Rayon C dans le cadre de la 2^e édition de la Rentrée Culture VD. La soirée, tenue au Théâtre Télébec, a permis de mettre en lumière l'engagement, la créativité et le dynamisme de la communauté culturelle locale.

journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Cinq distinctions ont été attribuées. Le Prix Réalisation de l'année est revenu au Conservatoire de musique de Val-d'Or pour le projet *Rafael Payare à la rencontre des Conservatoires*, une collaboration inédite avec l'Orchestre symphonique de Montréal.

Le Prix Relève a été décerné à Alexander Walosik, jeune créateur et président du Festival de contes et légendes de l'Abitibi-Témiscamingue, dont le parcours audacieux l'a mené du théâtre musical au documentaire.

Le Prix Bénévole de l'année a honoré Maryse Ouellet, présidente de Fierté Val-d'Or, pour plus de 25 ans d'implication en faveur d'une société inclusive et solidaire.

Le Prix Jeanne-Lalancette-Bigué a souligné le travail de Nathalie Faucher, artiste et bénévole de la Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or, reconnue pour ses créations d'origami uniques réalisées à partir d'archives.

Enfin, le Prix Hommage a été attribué à Micheline Plante, artiste et figure incontournable de la vie culturelle valdorienne, saluée pour sa carrière riche, son implication soutenue et son apport au développement du milieu.

À travers ces distinctions, les Prix Rayon C rappellent la vitalité culturelle de Val-d'Or et mettent en lumière celles et ceux qui, par leur engagement et leur créativité, contribuent à son rayonnement.



Maryse Ouellet



Micheline Plante

Val-d'Or en concerts dévoile quatre rendez-vous musicaux

Val-d'Or proposera, à partir du 25 octobre, une série de concerts présentés au Conservatoire de musique. Quatre événements échelonnés jusqu'en mai mettront en vedette des artistes de la région et de l'extérieur, dans des registres allant de la musique classique à la chanson française.

Davide Buscemi | dbuscemi@journallecitoyen.com

Les mélomanes de l'Abitibi-Témiscamingue ont hâte. La saison s'ouvrira le samedi 25 octobre, à 16 h, avec le Duo Parphélie. Formé de la violoncelliste Maitane Sebastian Andueza et du pianiste Julien Le Pape, l'ensemble promet une rencontre intime entre deux instruments complémentaires, où le dialogue musical mettra en valeur autant les sonorités profondes du violoncelle que toutes les nuances pianistiques.

Brel, Aznavour et les autres

Le deuxième rendez-vous fera place à la chanson française, le dimanche 23 novembre à 16 h. Intitulé *Les grandes chansons françaises*, ce spectacle replongera le public dans l'univers de Jacques Brel, Léo Ferré, Charles Aznavour et Barbara. La contralto Marie-Maude Viens prêtera sa voix aux textes de ce répertoire incontournable, accompagnée du Trio Les Eskers.

Une pianiste reconnue

Après une pause hivernale, la programmation reprendra le dimanche 15 février à 16 h avec la pianiste Charissa Vandikas. Lauréate du 2^e prix au Concours le Prix d'Europe 2025, elle viendra partager son talent avec le public valdorien.

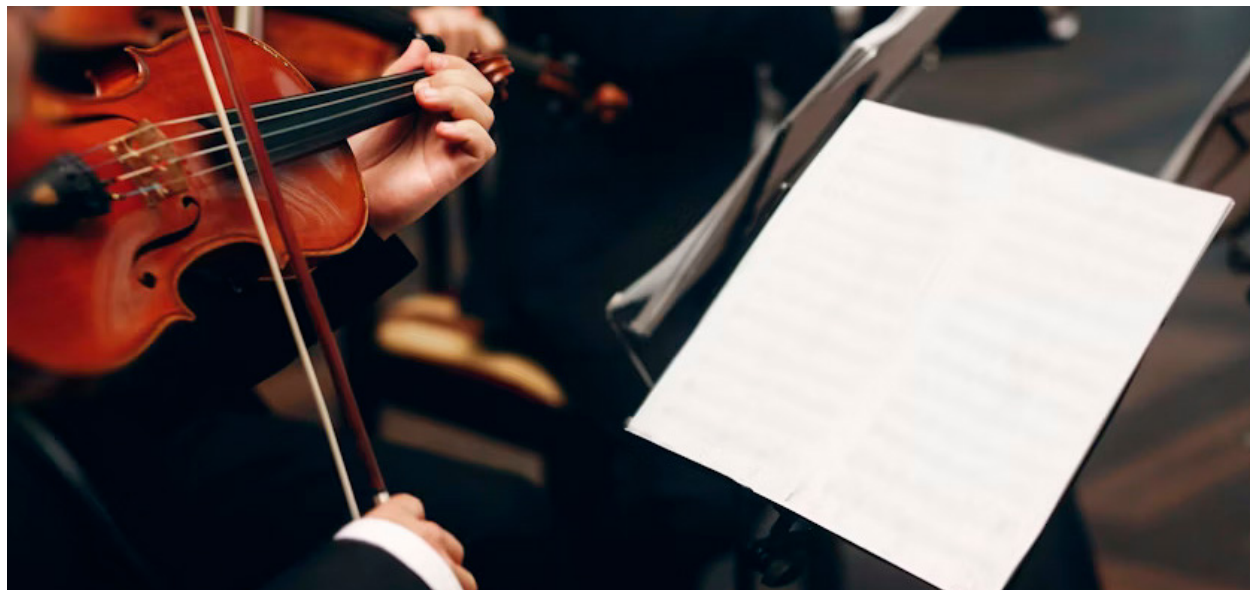


Photo Unsplash

Sa prestation permettra de découvrir une jeune interprète déjà remarquée sur la scène nationale, pour qui chaque concert est l'occasion d'affirmer une personnalité artistique en pleine ascension.

Aimez-vous Brahms ?

La saison se conclura le samedi 16 mai, à 16 h, avec un programme consacré à Johannes Brahms. Intitulé *Brahms, intime et flamboyant*, ce concert réunira la contralto Marie-Maude Viens, le violoniste Frédéric St-Pierre, l'altiste Andrea Loach, le violoncelliste Jacob Auclair-Fortier et le pianiste

Hugues Cloutier. Ensemble, ils interpréteront certaines des pages les plus riches du compositeur romantique.

Cette programmation témoigne de la diversité artistique que Val-d'Or en concerts cherche à offrir. Chaque rendez-vous permet de rencontrer des artistes confirmés et des musiciens de la relève, la redécouverte de classiques et l'ouverture à de nouvelles interprétations.

Les concerts auront lieu à la salle du Conservatoire de musique de Val-d'Or, un cadre propice à l'écoute.

Aren't We All, dernier souffle musical et legs de Cédric Bourque

La chanson *Aren't We All*, amorcée par l'artiste valdorien Cédric Bourque avant son décès en mars et complétée par son ami d'enfance Charles Lavoie, a été dévoilée le 24 septembre au Conservatoire de musique de Val-d'Or. L'œuvre a été présentée en premier publiquement.

Davide Buscemi | dbuscemi@journallecitoyen.com

Une œuvre à la mémoire de l'artiste disparu

Ce projet, porté à la fois par la douleur et l'amitié, vise à prolonger la voix de Cédric Bourque et à témoigner de sa quête artistique. La chanson s'appuie sur un refrain simple, mais marquant qu'il avait composé peu avant son décès. Charles Lavoie, également musicien, en a assuré la finalisation pour offrir un hommage qui se veut fidèle à l'esprit de son ami tout en y apportant un sens renouvelé.

Une célébration intime et solidaire

La soirée a débuté par le témoignage de la mère du défunt, Renée Lafrenière. Avec courage, elle a évoqué la difficulté des proches à accompagner un être cher confronté à la maladie mentale et à l'itinérance, tout en réaffirmant l'amour qu'elle portait à son fils. Ses mots ont donné le ton à une rencontre où la mémoire de Cédric a été honorée dans la solidarité et la sensibilité.

Charles Lavoie a ensuite pris la scène aux côtés de la réalisatrice Clara Milo. Ensemble, ils ont partagé leur démarche créative : lui pour la chanson, elle pour un court métrage retraçant le parcours de l'artiste et du projet. Leur collaboration a offert un moment d'une intensité rare, à la fois

hommage et invitation à faire vivre la voix de Cédric au-delà de son absence.

Diffusion et appel au don

La chanson *Aren't We All* sera disponible sur les plateformes à compter du 9 octobre. Sa production a été rendue possible grâce au soutien de la Table de concertation régionale

des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale (TCROCASMAT).

Un appel aux dons a également été lancé à la mémoire de Cédric Bourque : <https://gofund.me/31047bed7>. C'est au profit de l'organisme Jeunes musiciens du monde, qui allie ses deux passions : la musique et le soutien à la jeunesse.



Charles Lavoie sur scène le 24 septembre 2025

Photo gracieuseté

Coalition Québec meilleure mine tance la tournée minière de François Legault

La Coalition Québec meilleure mine, qui regroupe plus de 40 organisations représentant quelque 250 000 personnes à travers la province, a vivement critiqué, le 19 septembre à Val-d'Or, la tournée régionale du premier ministre François Legault en Abitibi-Témiscamingue. L'organisme reproche au chef du gouvernement d'adopter une approche qualifiée de « bulldozer » en multipliant les annonces aux côtés de sociétés minières, sans véritablement consulter les citoyens touchés ni les communautés autochtones.

Davide Buscemi | dbuscemi@journallecitoyen.com

Attribution d'un bloc énergétique en cause

La Coalition estime que l'octroi d'un bloc énergétique à Agnico Eagle est une erreur. Elle souligne que l'or, utilisé à 92 % pour la fabrication de lingots et de bijoux, ne justifie pas, sur le plan environnemental, de recourir à l'électricité d'Hydro-Québec.

Sur le plan économique, l'organisme plaide pour une diversification afin de réduire la dépendance à l'industrie aurifère, vulnérable aux fluctuations du prix de l'or, et favoriser d'autres secteurs comme l'agriculture ou la foresterie.

Fonderie Horne : un message jugé inquiétant

Les déclarations de François Legault au sujet de la Fonderie Horne n'ont pas rassuré la Coalition. Elle demande que Québec fasse preuve d'intransigeance envers Glencore et impose l'atteinte de la cible actuelle de 15 nanogrammes par mètre cube d'arsenic d'ici 2027, puis l'application de la norme nationale dès la prochaine autorisation ministérielle.

Des inquiétudes autour de Dumont Nickel et Sayona Mining

La Coalition Québec meilleure mine s'interroge aussi sur la rencontre prévue à Amos entre le premier ministre et une entreprise de minéraux critiques, probablement Dumont Nickel ou Sayona Mining. Dans les deux cas, les sociétés sont contrôlées par des intérêts extérieurs au Québec.

Pour Dumont Nickel, l'organisme rappelle que le projet, dix ans après le rapport du BAPE, n'a pas actualisé son étude d'impact. Il s'agirait, selon elle, de l'une des plus grandes fosses à ciel ouvert jamais envisagées au Canada, avec une excavation de 2,5 milliards de tonnes de matériel, dont 99,95 % seraient des résidus miniers.

Plus de 47 km² de territoire seraient affectés. À pleine capacité, le projet rejeterait jusqu'à 400 tonnes de contaminants atmosphériques par jour et consommerait entre 82,5 et 165 millions de litres d'eau quotidiennement, en rejetant jusqu'à 80 millions de litres d'effluents contaminés dans la rivière Villemontel.

Concernant Sayona Mining, la Coalition évoque à la fois les risques pour la qualité de l'eau des eskers et la fragilité financière de l'entreprise, qu'elle considère comme un argument suffisant pour écarter tout soutien énergétique ou financier supplémentaire.



François Legault en visite dans la région le 19 septembre.

Mise en garde contre l'assouplissement des permis miniers

La Coalition s'oppose fermement à la volonté affichée par François Legault et par le nouveau ministre de l'Environnement, Bernard Drainville, d'accélérer l'octroi de permis aux compagnies minières.

Elle craint que cette approche se fasse au détriment de la protection de l'environnement et des droits des peuples autochtones. L'organisme a d'ailleurs transmis au gouvernement, il y a un mois, un mémoire demandant un changement de cap.

Selon lui, l'assujettissement des projets miniers aux évaluations environnementales fait consensus au Québec. Accélérer leur traitement risquerait de multiplier les impacts négatifs sur l'environnement, la santé et la sécurité des travailleurs, tout en fragilisant la rentabilité des exploitations.

La Coalition juge préférable de renforcer la réglementation afin d'écarter en amont les projets voués à l'échec, comme celui de Horne 5 à Rouyn-Noranda, qui contrevient à des normes de santé publique.

3,55 millions de dollars pour indemniser les victimes de Jean-Pierre Colas

La Cour supérieure du Québec a approuvé une entente avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, prévoyant un fonds de 3,55 millions de dollars pour indemniser des victimes d'agressions sexuelles commises par Jean-Pierre Colas, entre 1972 et 1993, alors qu'il enseignait à la Polyvalente Le Carrefour de Val-d'Or.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Un appel à la population est en cours pour enjoindre les victimes à s'inscrire à l'action collective d'ici le 23 novembre 2025. Les victimes sont invitées à présenter une demande d'indemnisation avant la date limite. Rappelons que le rapport d'autorité entre un professeur et ses élèves rend tout consentement impossible. Le processus d'indemnisation, mis en œuvre par le cabinet Lapointe Légal, est confidentiel et gratuit. Les victimes, leurs héritiers ou ayants droit, doivent déposer une demande avant le 23 novembre 2025 en contactant le cabinet. Les victimes ne s'étant pas manifestées avant cette date perdront leur droit de poursuivre ou d'obtenir compensation, et ce, de façon définitive. Pour être admissibles, les membres doivent avoir fréquenté la Polyvalente Le Carrefour dans les années visées par l'action collective. Pour contacter le cabinet : actioncollective@lapointelegale.ca ou 514-688-9169.



Polyvalente Le Carrefour de Val-d'Or

Le Gala Les Satya 2025 : une première sous le signe du talent local

La toute première édition du Gala culturel Les Satya s'est tenue le 19 septembre dernier au Théâtre des Eskers, réunissant plus de 200 personnes.

journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Organisé par la Commission culturelle territoriale, l'événement a marqué une nouvelle ère pour la reconnaissance culturelle dans la MRC d'Abitibi, succédant à la Soirée reconnaissance Thérèse-Pagé.

Une soirée festive et inspirante

Animée dans une atmosphère conviviale et festive, la soirée a mis en lumière l'effervescence de la culture locale. Les

prestations artistiques, les témoignages émouvants et la présentation des finalistes ont rythmé un gala empreint de fierté territoriale.

« Le Gala culturel Les Satya symbolise l'audace et la créativité de notre territoire. C'est un nouveau rendez-vous qui nous permet de célébrer nos artistes et de rappeler à quel point la culture contribue au développement notre communauté », a souligné Benoît St-Pierre de la Commission culturelle territoriale de la MRC d'Abitibi.

Les lauréats 2025

Trois prix ont été remis lors de cette première édition, soit le prix Satya - Relève à Meisam Nemati (arts numériques), pour son travail novateur qui s'impose sur la scène

artistique locale; Satya - Coup de cœur à Parcs en spectacles, pour un projet collectif qui a fait rayonner plus de 40 artistes locaux à travers différentes municipalités de la MRC d'Abitibi et Satya Thérèse-Pagé, personnalité culturelle à Véronique Larouche-Fillion, pour ses 20 ans de carrière et son apport remarquable à la vie culturelle de la MRC d'Abitibi.

Une nouvelle tradition bien ancrée

Avec cette nouvelle mouture, le Gala culturel Les Satya s'impose déjà comme un rendez-vous incontournable pour célébrer les artistes, les créateurs et les initiatives qui font vivre la culture sur le territoire. La soirée a démontré la pertinence d'un tel événement et l'attachement du public envers ses talents locaux.



Les lauréats du premier Gala Satya

Photo gracieuseté MRC d'Abitibi

DES LIVRES AUX THÉMATIQUES D'ICI, POUR LES JEUNES D'ICI!

Entreprise témiscamiennne



COLLECTION GARNOTTE

Les AILÉES
Éditeur Jeunesse
zailees.com

LES PLUS GRANDS

Impression offset et numérique
Graphisme
Impression grand format
Pads NCR
Papeterie d'entreprise
Articles promotionnels

Impression
Design **GRAFIK**

1560, 3^e Avenue, VAL-D'OR

819.825.1340

vente@impressiondesign.ca | impressiondesign.ca

ACHETONS



OR

ARGENT PLATINE

OBJETS DE COLLECTION

Venez rencontrer nos experts

Sans rendez-vous

Évaluation gratuite

4 JOURS SEULEMENT

AMOS

Mercredi, 8 octobre, 9h à 17h

Hôtel des Eskers
201, avenue Authier

MALARTIC

Jeudi 9 octobre, 9h à 17h

Chevaliers de Colomb de Malartic
725, rue Jacques Cartier

VAL D'OR

Vendredi et samedi, 10 et 11 octobre de 9h à 17h

L'Escale Hôtel Suites
1100, rue de l'Escale

Nous achetons vos bijoux en OR

Tous les bijoux en or blanc, rose et jaune 10 K - 14 K - 18 K - 22 K - 24 K
Payons en argent comptant.

Comment ça fonctionne ?

5 étapes faciles!

1. Présentez-vous à notre événement rencontrer un de nos experts.
2. Nous séparons vos bijoux en or selon les carats (10k - 14k - 18k - 22k - 24k)
3. Nous calculons le poids en grammes à l'aide d'une balance numérique approuvée par mesure Canada.
4. Le prix de l'or est calculé au gramme selon le carat déterminé en lien avec le cours de l'or sur les marchés mondiaux.
5. Nous évaluons la valeur de chacun de vos lots et nous payons en argent comptant immédiatement.



Bagues en or, solitaires, alliances, chaînes, bracelets, boucles d'oreilles, bijoux ornés de diamants, montres en or, breloques, pendentifs, médailles, bracelets, dents en or. Même vos bijoux brisés ou dépareillés.

Nous avons payé **480\$**



Nous avons payé **560\$**



Nous avons payé **890\$**



Nous avons payé **1270\$**



Les prix indiqués sont véridiques.

Voici quelques exemples de prix que nous avons payé pour différents types de bijoux.

Vos vieux bijoux valent plus que vous le pensez!

Dans les derniers mois la valeur de l'or a atteint des sommets record.

Depuis sa valeur, reste supérieur sur les marchés et les experts s'entendent pour dire que c'est une occasion à saisir. Venez nous rencontrer, l'évaluation est gratuite. Aucune obligation de votre part.

Pièces en or, argent ou platine

Nous achetons toutes pièces en or, argent, platine antiques ou récentes. Nous payons le meilleur prix du marché.



Achetons toutes vos pièces en argent



Montres OMEGA

TUDOR PATEK PHILIPPE GENEVE
Cartier ROLEX



Payons le meilleur prix pour vos montres de qualité. Fonctionnel ou non.

Argenterie et coutellerie

Nous achetons tout ce qui est en argent



Pièces Olympiques

En argent de tous les pays.



Nous achetons vos bijoux en argent

Même brisés ou dépareillés



www.glkgold.ca | sans frais : 1 855 384-5893

Le Conservatoire de Val-d'Or présente sa saison 2025-2026

Le Conservatoire de musique de Val-d'Or a dévoilé, le 26 septembre, sa programmation 2025-2026 sous le thème : La musique, fil d'émotions et de rencontres. L'annonce a été faite lors du premier Midi-musique de l'année scolaire, marquant le coup d'envoi d'une saison que l'établissement veut placée sous le signe de la rencontre et du partage artistique.

Davide Buscemi | dbuscemi@journallecitoyen.com

Cette nouvelle saison, placée sous le signe du partage, de la complicité et du talent, mettra l'accent sur les partenariats. Le Conservatoire de musique de Val-d'Or prévoit des collaborations avec le Festival de musique Trad de Val-d'Or, le Festival des contes et légendes en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'avec d'autres établissements du réseau des conservatoires. L'institution entend ainsi offrir à ses élèves des expériences propices à l'échange et à l'ouverture sur d'autres univers musicaux.

L'Ensemble vocal Florilège

Dans la même perspective, les ensembles du Conservatoire se joindront à diverses formations régionales. Au début de mai, la Chorale chantera aux côtés de l'Ensemble vocal Florilège, tandis que la Grande fanfare symphonique Le Vent-de-l'Or donnera un concert conjoint avec l'Harmonie Harricana d'Amos.

En plus de ses rendez-vous pédagogiques habituels, notamment les concerts de classe, les concerts de la relève et les Mouvements classiques étudiants, le Conservatoire proposera cette année la première édition du Festival Saison

des guitares, prévue les 27, 28 et 29 mars. Les instruments à cordes seront également mis en avant lors du Rassemblement des cordes, un événement régional qui aura lieu le 21 mars 2026 à la Polyvalente le Carrefour de Val-d'Or.

Les Midis-musique reviendront pour ponctuer la saison de prestations variées offertes par les élèves, auxquelles s'ajouteront des numéros spéciaux et des invités, destinés à animer la pause du midi et à faire découvrir différents styles musicaux.

Vins et fromages

Le traditionnel Vins et fromages fera son retour le 24 janvier 2026. Les réservations seront possibles par téléphone au 819 354-4585 à partir du 14 octobre.

Fondé en 1964, le Conservatoire de musique de Val-d'Or offre une formation continue en musique, du primaire au second cycle universitaire, dans un esprit de relation maître-élève et de proximité. Établissement à échelle humaine, il s'inscrit dans le dynamisme artistique de l'Abitibi-Témiscamingue et contribue à la vitalité culturelle de la région.



Photo: gracieuusseté

AVIS PUBLIC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA

ADOPTION DU BUDGET 2025-2026

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, que l'examen du budget du Centre de services scolaire Harricana, pour l'année 2025-2026, a dû être reporté à la séance du conseil d'administration, qui aura lieu le 27 octobre 2025 à 19 h au siège social du Centre de services scolaire Harricana, au 341, rue Principale Nord à Amos, au local 3050.

Donné à Amos, ce 23^e jour de septembre 2025.

Johanne Godbout
Secrétaire générale
341, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2L8

Québec

VILLE
D'AMOS

APPEL D'OFFRES 2025-31

VENTE DE SURPLUS D'ACTIFS DE LA VILLE D'AMOS

La Ville d'Amos recevra des offres pour la vente des biens usagés ci-dessous dont la Ville désire se départir :

NO	DESCRIPTION DU PRODUIT
1	2 abris
2	Boite d'aluminium no 1
3	Boite d'aluminium no 2
4	Boite d'asphalte chaude manuelle
5	Chevrolet Silverado 3500 2004 dompeur 40
6	Filet de hockey
7	Godet
8	Machine à trottoir Bombardier BM50A 1993 avec gratte à neige, brosse, tondeuse
9	Nacelle 40' 1997.
10	Remorque Avantage LS516 2007 16'
11	Boite d'aluminium no 3
12	Réservoir essence-diesel
13	Sandblast
14	Surfaceuse Zamboni

À compter du **1^{er} octobre et ce, jusqu'au 5 novembre 2025**, les personnes et les entreprises intéressées par ces biens pourront en faire l'inspection au garage municipal situé au 1242, route 111 Est à Amos, entre 8 h et 16 h.

Les documents et le bordereau de soumissions pourront être obtenus à la réception de l'hôtel de Ville d'Amos, 182, 1^{re} Rue Est à Amos et à la réception du garage municipal situé au 1242, route 111 Est à Amos, et sur le site internet : <https://amos.quebec/affaires-et-economie/appel-doffres>.

Des soumissions cachetées portant la mention « **VENTE DE SURPLUS D'ACTIFS DE LA VILLE D'AMOS** » seront reçues à l'hôtel de ville d'Amos, situé au 182, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec), J9T 2G1, jusqu'à 13 h 30, 5 novembre 2025. L'ouverture des soumissions se fera en public à la salle du conseil, le **5 novembre 2025 à 13 h 31**.

Donné à Amos, ce 1^{er} octobre 2025.

Mariane Michaud, greffière



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 213.2 EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a adopté le règlement de zonage n° 213.2, modifiant le règlement de zonage n° 213.1, en deux étapes distinctes :

- Lors de la séance ordinaire du 10 juin 2025, le conseil a adopté l'article 6 du règlement n° 213.2, lequel n'était pas susceptible d'approbation référendaire;
- Lors de la séance ordinaire du 12 août 2025, le conseil a adopté les articles 1 à 5, lesquels étaient susceptibles d'approbation référendaire, mais aucune demande n'a été reçue;

Tout intéressé peut consulter le règlement de zonage n° 213.2 pendant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, au Service du greffe, situé au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie James, 2, rue des Rapides, à Matagami, ainsi que sur notre [site Internet](#), dans la section « Règlements », sous l'onglet « Urbanisme, Aménagement du territoire et Services techniques ».

Ce règlement entre en vigueur le jour de leur publication, conformément à la loi.

DONNÉ À MATAGAMI, ce 24^e jour de septembre 2025.

Chloé Huguet
Assistante-greffière

PUBLIC NOTICE

COMING INTO EFFECT OF ZONING BY-LAW NO. 213.2 PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN THAT:

The Eeyou Istchee James Bay Regional Government (EIJBRG) approved the Zoning By-law No. 213.2, amending the Zoning By-law No. 213.1 in two separate steps:

- During the regular Council meeting of June 10, 2025, Council approve Section 6 of By-law No. 213.2, which was not subject to a referendum approval;
- During the regular Council meeting of August 12, 2025, Council approved Sections 1 to 5, which were subject to a referendum approval, but no referendum request was received.

Any interested party may consult the Zoning By-law No. 213.2 during the office hours, i.e. from 8:00 AM to 4:00 PM, in the Registry Department located at the Eeyou Istchee James Bay Regional Government, 2 des Rapides Street, Matagami and on our [website](#), in the "By-laws" section, under the tab "Planning, Land Management and Technical Services".

This by-law shall come into effect on the date of its publication, according to the law.

GIVEN AT MATAGAMI on this 24th day of September 2025.

Chloé Huguet
Assistant Clerk

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Resto Le Chalet inc 472 Chemin Siscoe Val-d'Or (Québec) J9P 0B9	Cession partielle d'un permis restaurant. Augmentation de la capacité du permis de restaurant et addition d'une localisation terrasse au permis restaurant suite à la cession partielle.	RESTO LE CHALET 472 Chemin Siscoe Bur. 102 Val-d'Or (Québec) J9P 0B9 Dossier : 10099077

Québec

Annonces Classées

Astrologie

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514 613-0179.

Pour réserver une annonce :
1 866 637-5236



AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Monsieur Tommy DARVEAU**, en son vivant domicilié au 439, route 395, Sainte-Gertrude-Manneville (Québec) J0Y 2L0, survenu le 20 juin 2024, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, **Madame Liane DARVEAU**, le 24 septembre 2025, devant Me Martine CORRIVEAU, notaire, ayant son domicile professionnel au 22, 1^{er} Avenue Ouest, bureau 301, Amos (Québec) J9T 1T8, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude **PME INTER Notaires ABITIBI inc.**, sise au 22, 1^{er} Avenue Ouest, bureau 301, Amos (Québec) J9T 1T8.

DONNÉ ce 24 septembre 2025.

Liane DARVEAU

**ACHETEZ LOCAL.
SAUVEZ LES
ENTREPRISES
LOCALES** 

**Soutenez les entreprises locales qui assurent
la prospérité de votre communauté et de ses journaux.**

Babillard communautaire

AQRP AMOS

L'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic) invite ses membres, parents et ami(e)s à sa rencontre du 1er octobre au restaurant Joccivano à 10h30. Un repas servi à vos frais. Un médecin invité donnera de l'information pour savoir reconnaître les cas d'urgence soit AVC, crise de cœur, et répondra aux questions. Info 819 732-6311.

CLUB DE L'ÂGE D'OR HARRICANA D'AMOS

Bienvenue à l'assemblée générale annuelle du club de l'Âge d'or Harricana d'Amos le mardi 7 octobre à 13h30 au 542, 10e avenue ouest Amos (Salle de quilles). Ce rassemblement est une occasion importante pour discuter des réalisations de la dernière année, des projets à venir et pour permettre à tous les membres de s'exprimer sur la vie du club. Participez en grand nombre afin de faire entendre votre voix et contribuer au développement du club.

MARCHÉ DES ARTISANES D'ICI

Marché des artisanes les 17 et 18 octobre prochains au Carrefour du Nord-Ouest de Val-d'Or, de créations faites avec passion par des femmes passionnées. Moment idéal pour dénicher des cadeaux originaux, faits à la main par des artisanes d'ici, les Cercles fermières du Québec (CFQ). Ce marché est organisé par les CFQ de Val-d'Or, St-Edmond, Malartic et Vassan.

ALBATROS 08

Une formation de base sur l'accompagnement des personnes en fin de vie ou en soins palliatifs et sur le deuil sera offerte à La Sarre en octobre par le mouvement Albatros. Durée de la formation de 2 fins de semaine non consécutives (samedi & dimanche) pour un total de 24 heures. Pour info et inscription : org@albatros08.qc.ca ou un message avec vos coordonnées au 1 866-388-6122.

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à journaliste@journallecitoyen.com, au plus tard avant midi, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.

LE CITOYEN
DE LA VALLÉE-DE-L'OR | DE L'HARRICANA

LE CITOYEN
ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST | TÉMISCAMINGUE

OFFRE D'EMPLOI | JOURNALISTE

La nouvelle administration du journal Le Citoyen est à la recherche de mordus de journalisme qui souhaitent écrire sur des sujets qui les touchent et les concernent, en misant sur la force d'une équipe implantée ici, en région.

TÂCHES :

- Chercher des nouvelles potentielles et proposer des sujets.
- Couvrir l'actualité régionale sous toutes ses formes : Nouvelles, enjeux, initiatives locales, enquêtes, analyses, etc.
- Assister aux conférences de presse et événements sur le territoire ainsi que réaliser des entrevues pour la rédaction d'articles.
- Rédiger des articles dans les délais prescrits.
- Prendre des photos sur les lieux de l'événement.
- Mettre à jour l'information sur le site Internet et alimenter les réseaux sociaux.

QUALIFICATIONS ET APTITUDES :

- Intérêt et aptitudes pour la rédaction de textes.
- Grand sens de l'autonomie et disponibilité.
- Capacité à gérer les réseaux sociaux.
- Bonne capacité à s'organiser et à travailler sous pression.
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit.
- Aimer le travail d'équipe.
- Agir avec rigueur et intégrité
- Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule.
- Formation en journalisme ou en communication est un atout.

Poste temps plein en présentiel 32h / semaine

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Lieu de travail : Val-d'Or

Faites parvenir votre CV à

dg@journallereffet.com

**JOINS-TOI À UNE
ÉQUIPE DYNAMIQUE!**



AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de Val-d'Or statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 17 novembre 2025, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855, 2^e Avenue, Val-d'Or.

289, rue Céré : Demande de dérogation mineure présentée par Mathieu Morin et Caroline Beaudoin, visant à fixer à 5,35 m plutôt qu'à 5 m, comme le prescrit la réglementation, la hauteur du garage érigé sur la propriété connue comme étant le lot 4 952 975 du cadastre du Québec.

335, chemin des Scouts : Demande de dérogation mineure présentée par Géoposition, arpenteurs-géomètres, pour le compte de Patrick Desrochers, visant à fixer à 40 m plutôt qu'à 50 m, comme le prescrit la réglementation, la largeur minimale du terrain connu comme étant les lots 5 121 974 et 5 121 968 du cadastre du Québec.

2109, rue Ted-Godon : Demande de dérogation mineure présentée par Sylvain Audet, visant à fixer à 40 m plutôt qu'à 50 m, comme le prescrit la réglementation, la largeur d'un lot projeté, à fixer à 35 m plutôt qu'à 75 m, comme le prescrit la réglementation, la profondeur d'un lot projeté, à fixer à 2 200 mètres carrés au lieu de 4 000 mètres carrés, comme le prescrit la réglementation, la superficie d'un lot projeté, connus actuellement comme étant les lots 2 551 810 et 4 196 373 du cadastre du Québec.

51, chemin de la Baie-Jolie : Demande de dérogation mineure présentée par Claudia Gilbert, pour le compte de François Beauchesne et Robin Lovin, visant à fixer à 0,5 m plutôt qu'à 4 m, comme le prescrit la réglementation, la marge latérale applicable à l'abri d'auto projeté devant être combiné au garage à être érigé sur la propriété connue comme étant le lot 2 297 832 du cadastre du Québec.

90, rue Cloutier : Demande de dérogation mineure présentée par Sébastien Maltais, visant à fixer respectivement à 2,2 m et à 6,2 m plutôt qu'à 3,5 m et à 7 m, comme le prescrit la réglementation, la marge latérale nord et la largeur combinée des marges latérales minimales pour la propriété connue comme étant le lot 2 548 665 du cadastre du Québec.

Dans l'éventualité où le conseil municipal acceptait ces demandes de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe et des affaires juridiques, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique suivante: greffe.vd@ville.valdor.qc.ca au plus tard le vendredi précédant la séance, soit le 14 novembre 2025, à midi.

DONNÉ à Val-d'Or, le 1^{er} octobre 2025.

Me Katy Veilleux, greffière

Hecla
QUÉBEC

CASA BERARDI

**ENGAGÉE ENVERS
LA COMMUNAUTÉ**

TU ES :

RESPONSABLE?

SÉCURITAIRE?

INNOVANT(E)?

joins l'équipe!

Plusieurs opportunités de carrière s'offrent à toi!

Pour plus de détails
HECLA.COM

Ces postes sont ouverts autant aux hommes qu'aux femmes.

Suivez-nous!

Mercredi 1^{er} octobre 2025 | 17



AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER SELON LES ARTICLES 512 ET SUIVANTS DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

Avis de vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier est par la présente donné par la greffière de la Ville de Val-d'Or que les immeubles ci-après désignés, sur lesquels les taxes municipales n'ont pas été payées en tout ou en partie, seront vendus à l'enchère publique.

Cette vente à l'enchère publique aura lieu à l'hôtel de ville de Val-d'Or, situé au 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8, en la salle des délibérations du conseil municipal, le **jeudi 20 novembre 2025 à 13 h 30**.

Seront exclus de la vente à l'enchère, les immeubles pour lesquels les taxes municipales en souffrance, incluant les intérêts et les frais, auront été acquittés avant le jour et l'heure fixés pour la vente.

Les immeubles seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an, avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, soumis entre autres à toutes servitudes.

L'adjudicataire de chacun des immeubles devra immédiatement acquitter le prix d'adjudication en **argent comptant** ou **par traite bancaire** à l'ordre de la **Ville de Val-d'Or**, à défaut de quoi, l'immeuble sera remis en vente sans délai.

Sauf si autrement spécifié, tous les lots ci-dessous mentionnés font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Abitibi, et sont situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or.

Les frais de vente sont exclus des montants des taxes indiqués ci-dessous. À ces montants s'ajouteront également les intérêts en date de l'adjudication ainsi que les frais administratifs.

Le présent avis public constitue une signification légale aux fins de la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier. Cette signification légale est réputée avoir eu lieu à la date de cette publication étant donné que le propriétaire de l'immeuble est introuvable ou a fait défaut de récupérer la signification faite par courrier recommandé.

MATRICULE : 0923-03-5517-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9128-1089 Québec Inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 6 412 182
ADRESSE : 34 – 36, 7^e Rue
MONTANT DES TAXES : 4 206,49 \$

MATRICULE : 9731-13-2494-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9346-9146 Québec inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 999 373
ADRESSE : 1365, route de Saint-Philippe
MONTANT DES TAXES : 4 920,83 \$

MATRICULE : 0729-42-1373-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9348-0325 Québec inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 547 820
ADRESSE : 1515, boulevard Forest
MONTANT DES TAXES : 8 417,93 \$

MATRICULE : 0532-48-5394-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9471-7824 Québec inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 720 270
ADRESSE : 418 - 422 rue Lauzanne
MONTANT DES TAXES : 5 078,86 \$

MATRICULE : 0828-29-7172-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9471-7824 Québec inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 315
ADRESSE : 913 – 937, avenue Lalonde
MONTANT DES TAXES : 28 628,59 \$

MATRICULE : 0830-12-8116-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9471-7824 Québec inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 299 222
ADRESSE : 1095 – 1099, 3^e Rue
MONTANT DES TAXES : 9 283,51 \$

MATRICULE : 0830-14-0760-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9471-7824 Québec inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 297 779
ADRESSE : 1232 - 1238 chemin Sullivan (V1)
MONTANT DES TAXES : 10 662,38 \$

MATRICULE : 0830-44-8837-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9471-7824 Québec inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 299 124
ADRESSE : 1056 – 1062, 4^e Avenue
MONTANT DES TAXES : 7 577,07 \$

MATRICULE : 0930-20-7181-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : 9471-7824 Québec inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 297 157
ADRESSE : 591 – 597, 4^e Avenue
MONTANT DES TAXES : 4 841,65 \$

MATRICULE : 0730-85-7603-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : ALLARD Guy, THÉRIAULT Mario et THÉRIAULT Bertier
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 299 178
ADRESSE : 1329, 4^e Avenue
MONTANT DES TAXES : 15 204,26 \$

MATRICULE : 1837-99-9267-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : AUDY Mikael
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 951 777
ADRESSE : 550, route des Campagnards
MONTANT DES TAXES : 7 536,77 \$

MATRICULE : 9415-45-4291-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BARIL Robin et BERGERON Annabelle
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 5 459 999, circonscription foncière de Rouyn-Noranda
ADRESSE : 102, chemin du Lac-Savard
MONTANT DES TAXES : 8 419,79 \$

MATRICULE : 0140-08-2568-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BEAUVAIS Gaetan
DÉSIGNATION DU BIEN : Lots 4 581 747 et 4 719 918
ADRESSE : 235, chemin du Pont-Champagne
MONTANT DES TAXES : 7 033,13 \$

MATRICULE : 0129-54-1654-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BELAND Cedrick
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 3 000 770
ADRESSE : 171, rue du Quartz
MONTANT DES TAXES : 6 509,24 \$

MATRICULE : 0728-46-5167-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BERUBE David-Alexandre
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 547 915
ADRESSE : 1490, rue Latulippe
MONTANT DES TAXES : 7 969,93 \$

MATRICULE : 0629-91-7065-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 558
ADRESSE : rue Dorion
MONTANT DES TAXES : 3 389,59 \$

MATRICULE : 0629-91-7542-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 557
ADRESSE : rue Dorion
MONTANT DES TAXES : 3 434,71 \$

MATRICULE : 0629-91-9106-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 556
ADRESSE : boulevard Forest
MONTANT DES TAXES : 2 305,48 \$

MATRICULE : 0729-01-1505-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 562
ADRESSE : boulevard Forest
MONTANT DES TAXES : 2 305,48 \$

MATRICULE : 0729-01-3905-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 561
ADRESSE : boulevard Forest
MONTANT DES TAXES : 2 322,02 \$

MATRICULE : 0729-01-4062-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 559
ADRESSE : 278, rue Dorion
MONTANT DES TAXES : 10 647,54 \$

MATRICULE : 0729-01-6405-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 560
ADRESSE : boulevard Forest
MONTANT DES TAXES : 2 322,02 \$

MATRICULE : 0729-01-8804-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 566
ADRESSE : boulevard Forest
MONTANT DES TAXES : 2 322,02 \$

MATRICULE : 0729-11-4260-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : BRUNELLE Jacques
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 568
ADRESSE : rue Marchand
MONTANT DES TAXES : 481,82 \$

MATRICULE : 0830-51-8424-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : CHABOT Francois
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 299 313
ADRESSE : 76, rue Wolfe
MONTANT DES TAXES : 4 002,14 \$

MATRICULE : 0929-65-4568-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : CRETE-BRUNEAU Charles-Etienne
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 300 187
ADRESSE : 75, rue Foley
MONTANT DES TAXES : 5 643,90 \$

MATRICULE : 1843-89-8159-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : D'ANJOU Guillaume
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 952 880
ADRESSE : 601, chemin Audy
MONTANT DES TAXES : 3 072,62 \$

MATRICULE : 9435-62-0435-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : DAOUST Guy
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 719 908
ADRESSE : chemin des Boisés
MONTANT DES TAXES : 326,63 \$

MATRICULE : 0535-66-1821-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : DEAULT Sebastien
DÉSIGNATION DU BIEN : Lots 4 720 682, 4 721 649
ADRESSE : 3848, chemin Sullivan (Su)
MONTANT DES TAXES : 4 821,11 \$

MATRICULE : 1337-35-3278-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : DESJARDINS Denise
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 951 510
ADRESSE : 167, chemin de Val-du-Repos
MONTANT DES TAXES : 4 813,06 \$

MATRICULE : 9643-35-4660-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : DUROCHER Daniel
DÉSIGNATION DU BIEN : Lots 4 581 262 et 4 581 386
ADRESSE : 30, chemin Rousseau
MONTANT DES TAXES : 5 810,98 \$

MATRICULE : 1135-56-9719-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : FORTIER Guillaume
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 951 361
ADRESSE : 124, rue Jean-Pierre
MONTANT DES TAXES : 6 146,38 \$

MATRICULE : 0532-32-1544-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : GAUTHIER Nicholas et CARON Isabelle
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 720 257
ADRESSE : 40, rue Brisson
MONTANT DES TAXES : 6 969,51 \$



AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER SELON LES ARTICLES 512 ET SUIVANTS DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (suite)

MATRICULE : 0730-03-2182-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : GAUTHIER Nicholas
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 550 962
ADRESSE : 196 – 200, rue Parent
MONTANT DES TAXES : 11 880,26 \$

MATRICULE : 0928-37-7382-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : GENDRON Frederick
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 300 251
ADRESSE : 168, rue Williston
MONTANT DES TAXES : 5 099,79 \$

MATRICULE : 0830-33-0393-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : Gestion Royale Exécutive inc.
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 299 196
ADRESSE : 1136 - 1140 B, chemin Sullivan (V1)
MONTANT DES TAXES : 9 523,35 \$

MATRICULE : 0829-64-1292-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : GINGRAS COTE Marc-Antoine
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 459
ADRESSE : 575, 7^e Rue
MONTANT DES TAXES : 7 190,64 \$

MATRICULE : 0830-04-8194-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : GIROUX Vanessa
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 297 765
ADRESSE : 1220 – 1222, 1^{er} Rue
MONTANT DES TAXES : 4 300,60 \$

MATRICULE : 0629-86-6346-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : HUARD Kevin et BOIVIN Maude
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 550 823
ADRESSE : 19, rue Cloutier
MONTANT DES TAXES : 6 072,88 \$

MATRICULE : 0630-83-1549-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : HUBERT Roger et
PILOTTE Marie-Josée
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 5 755 051
ADRESSE : 291, rue Vallières
MONTANT DES TAXES : 8 463,15 \$

MATRICULE : 1030-00-1903-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : HUOT Elise
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 501 258
ADRESSE : 243, 17^e Rue
MONTANT DES TAXES : 4 742,34 \$

MATRICULE : 9332-48-1483-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LACASSE Bryan
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 998 251
ADRESSE : 2258, route de Saint-Philippe
MONTANT DES TAXES : 4 091,68 \$

MATRICULE : 9332-59-1493-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LACASSE Bryan
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 5 594 842
ADRESSE : route de Saint-Philippe
MONTANT DES TAXES : 162,95 \$

MATRICULE : 0628-21-2534-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LACOURSIERE Louis
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 550 047
ADRESSE : 1958, rue Morin
MONTANT DES TAXES : 6 454,88 \$

MATRICULE : 0829-47-3170-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LAFRANCE Amelie
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 299 560
ADRESSE : 923 – 925, avenue Brébeuf
MONTANT DES TAXES : 5 258,62 \$

MATRICULE : 0630-71-5830-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LAFRANCE Yann
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 550 508
ADRESSE : 130, rue Vallières
MONTANT DES TAXES : 5 743,26 \$

MATRICULE : 9929-76-1754-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LANDRY Christian et
LANDRY Genevieve
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 3 000 414
ADRESSE : 129, chemin des Explorateurs
MONTANT DES TAXES : 4 352,20 \$

MATRICULE : 0929-56-4721-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LANNIGAN Patrick
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 501 163
ADRESSE : 83, rue Lafontaine
MONTANT DES TAXES : 5 234,10 \$

MATRICULE : 0543-24-4024-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LAROUCHE Germain
DÉSIGNATION DU BIEN : Lots 4 581 460 et 4 581 489
ADRESSE : 380, chemin Duval
MONTANT DES TAXES : 2 151,75 \$

MATRICULE : 0931-39-8739-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LAROUCHE Germain
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 6 244 811
ADRESSE : 1, 10^e Avenue
MONTANT DES TAXES : 5 533,83 \$

MATRICULE : 0930-74-6801-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LEOUE YOUCHI Micheline
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 298 127
ADRESSE : 395 – 397, 14^e Rue
MONTANT DES TAXES : 3 074,90 \$

MATRICULE : 9531-59-9053-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LEVANDOSKI Yves
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 3 163 076
ADRESSE : 207, rue de l'Étang
MONTANT DES TAXES : 3 893,17 \$

MATRICULE : 1136-95-7499-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : LEVERT Wayne et
COURCHESNE Sylvie
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 952 350
ADRESSE : 122, rue Élizabeth
MONTANT DES TAXES : 7 101,75 \$

MATRICULE : 0629-72-8421-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : MATTE Guy
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 549 673
ADRESSE : 44 A - 44 C, rue Marchand
MONTANT DES TAXES : 10 953,59 \$

MATRICULE : 0729-20-1191-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : MATTE Guy
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 547 690
ADRESSE : 1612, boulevard Forest
MONTANT DES TAXES : 11 787,09 \$

MATRICULE : 0828-39-3371-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : MATTE Guy
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 548 319
ADRESSE : 905, avenue Lalonde
MONTANT DES TAXES : 4 645,59 \$

MATRICULE : 0628-92-3870-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : MEILLEUR Priscilla
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 3 931 719
ADRESSE : 1703, rue Ladouceur
MONTANT DES TAXES : 7 862,06 \$

MATRICULE : 0729-49-0625-0-002-0302
PROPRIÉTAIRE : MOAR Mary Jane
DÉSIGNATION DU BIEN : Lots : partie privative : 5 512 677
parties communes : 5 512 678,
5 512 662 et 5 422 510
ADRESSE : 302 – 128, rue Roland-Audet
MONTANT DES TAXES : 4 365,87 \$

MATRICULE : 0629-42-4006-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : MORIN Milena et
CHOUINARD Pier-Alexandre
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 549 734
ADRESSE : 1911, rue Saint-Denis
MONTANT DES TAXES : 4 102,73 \$

MATRICULE : 0628-56-4708-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : NEYESTANI May
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 549 809
ADRESSE : 1844, rue Cyr
MONTANT DES TAXES : 4 049,50 \$

MATRICULE : 0830-24-9796-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : PAQUIN Christian et
CAOUPETTE Julie
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 299 151
ADRESSE : 1162, 4^e Avenue
MONTANT DES TAXES : 5 052,47 \$

MATRICULE : 0128-44-1820-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : PERIGNY Marc et
ARSENAULT Anne
DÉSIGNATION DU BIEN : Lots 3 000 638 et 6 252 977
ADRESSE : 241, rue des Buissons
MONTANT DES TAXES : 97,16 \$

MATRICULE : 0630-97-9927-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : Petroles Secours Inc. (Les)
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 551 024
ADRESSE : 1712, chemin Sullivan (Su)
MONTANT DES TAXES : 131 413,09 \$

MATRICULE : 0738-45-6751-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : PICARD John-Eric et
RINGUETTE Julie
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 721 601
ADRESSE : 129, chemin Leblanc
MONTANT DES TAXES : 3 521,90 \$

MATRICULE : 0128-53-5407-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : ROBINSON Jean-Frank et
TALBOT Kate
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 3 000 668
ADRESSE : rue des Buissons
MONTANT DES TAXES : 97,16 \$

MATRICULE : 0831-23-6112-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : ROY Pierre et ROY Jean-Denis
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 107 586
ADRESSE : 2 – 8, rue Turgeon
MONTANT DES TAXES : 32 440,59 \$

MATRICULE : 0830-72-5080-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : SZUSTER Frank
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 2 297 603
ADRESSE : 1217, 6^e Rue
MONTANT DES TAXES : 3 834,00 \$

MATRICULE : 1237-30-8101-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : TREMBLAY Lindsay et
MEUNIER Dany
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 4 951 429
ADRESSE : 103, rue Désalliers
MONTANT DES TAXES : 7 893,14 \$

MATRICULE : 0647-58-2761-0-000-0000
PROPRIÉTAIRE : VERBIN Blair
DÉSIGNATION DU BIEN : Lot 5 186 092
ADRESSE : rang 09 Canton Vassan
MONTANT DES TAXES : 76,57 \$

En foi de quoi j'ai signé à Val-d'Or (Québec),
le 1^{er} octobre 2025.

Me KATY VEILLEUX, greffière



Avis public

CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE D'AMOS 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, greffière de la Ville d'Amos QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville d'Amos sera en 2026, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance aux bureaux de la Ville, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant, à l'endroit ci-dessous ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville d'Amos
Service de l'évaluation
182, 1^{re} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2G1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de tarification en vigueur de la Ville d'Amos et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À AMOS, LE 23 SEPTEMBRE 2025.

La greffière,
Mariane Michaud



Avis public

VENTE DU LOT 6 426 274 CADASTRE DU QUÉBEC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée greffière de la Ville d'Amos :

QUE par acte reçu devant M^e Valérie St-Gelais, notaire à Québec, le 17 septembre 2025 et publié le 18 septembre 2025, à la circonscription foncière d'Abitibi sous le numéro 29 756 796, la Ville d'Amos a vendu à 9064-3651 Québec Inc. et Roy et Roy excavation Inc. le lot 6 426 274, cadastre du Québec, sans bâtisse, en considération d'une somme de 66 747,12 \$ plus les taxes applicables.

Donné à Amos, ce 1^{er} octobre 2025.

Mariane Michaud, greffière



OFFRES D'EMPLOI

JOIGNEZ notre FAMILLE

MINE GOLDEX

- Coordonnateur aux opérations, usine
- Mécanicien au concentrateur
- Opérateur à l'usine de traitement

MINE ODYSSEY

- Électricien LTE
- Journalier maintenance mobile

MINE CANADIAN MALARTIC

- Ingénieur de projets, eaux et résidus

COMPLEXE MINIER LARONDE

- Infirmier(ère)
- Électricien maintenance sous terre

CENTRE DE SUPPORT ET DÉVELOPPEMENT

- Coordonnateur aux comptes payables

EXPLORATION QUÉBEC

- Technicien en exploration

Apprenez-en plus et faites-nous parvenir votre CV à

agnicoeagle.com

Le masculin comprend le féminin. Mines Agnico Eagle souscrit au programme d'équité en matière d'emploi.

Être unis.
Être fiers. Être
Agnico
Eagle



AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LE PROJET DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ (RÈGLEMENT NUMÉRO 193)

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC d'Abitibi QUE :

- Une assemblée publique sera tenue le **lundi 20 octobre 2025 à 18 h 30** et dont l'objet est le Projet de règlement numéro 193 modifiant le règlement numéro 109 Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi.
- L'assemblée se tiendra au bureau de la MRC d'Abitibi, situé au 582, 10^e Avenue Ouest, à Amos (Québec) J9T 1X3.
- **Résumé du projet de règlement :**
Le projet de règlement vise à autoriser, sur un lot en affectation forestière à La Corne, l'implantation d'industries légères et de services para-industriels, en plus des usages déjà permis. Il vise également à modifier les limites des affectations de villégiature de développement et de villégiature de consolidation à La Corne au « Plan des grandes affectations du territoire » afin de permettre l'aménagement de nouveaux terrains de villégiature. De plus, l'article 9.9.2 « Roulotte de voyage » sera abrogé, de manière à confier aux municipalités de la MRC d'Abitibi la pleine responsabilité de la gestion des roulottes de voyage sur leur territoire respectif.
- **Nature des modifications dans les règlements d'urbanisme :**
La municipalité de La Corne devra revoir sa réglementation d'urbanisme afin d'autoriser le nouvel usage et tenir compte des nouvelles limites des grandes affectations. L'ensemble des municipalités devra tenir compte de l'abrogation de l'article 9.9.2.
- Une copie des documents ainsi qu'un résumé de ceux-ci est disponible pour consultation au bureau de la MRC d'Abitibi situé au 582, 10^e Avenue Ouest, à Amos ainsi que dans chacun des bureaux municipaux de son territoire.

Donné à Amos ce 22^e jour de septembre 2025.

Christine Meunier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

LE CITOYEN

DE LA VALLÉE-DE-L'OR | DE L'HARRICANA

1560, 3^e Avenue
Val-d'Or, Qc J9P 1V6
819.825.1340
lectoyenrouynlasarre.com

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Karen Lachapelle
Amy Lachapelle
Davide Buscemi
Micael Caron
Ricardo Junior Emmanuel
Mylène Falardeau
Daisy-Anne Gagné
Aline Gélina
Claudie Hamelin
François Hénault
Jessica Lacroix
Christine Morasse
Audrey Pelchat

Ensemble en
Abitibi-Témiscamingue!

Publié par Le Reflet témiscamien inc.
Impression : Transcontinental inc
Distribution : Messagerie Dynamiques
Plus de 90 points de dépôt



ON EMBAUCHE!

Coordination des ressources humaines

Poste permanent - Assurance collective - Salaire concurrentiel

EXIGENCES

Diplôme d'études collégiales ou universitaires dans un domaine relié à la gestion des ressources humaines.
Posséder de l'expérience en gestion et supervision des ressources humaines et une connaissance des populations vulnérables.

CONDITIONS

- Poste régulier à temps complet
- 35 h par semaine
- Du lundi au vendredi (de jour)
- Occasionnellement le soir ou les fins de semaine

Responsable de la maintenance

Le responsable de la maintenance gère les tâches reliées à l'entretien technique du bâtiment et s'assure de la fonctionnalité et la sécurité des espaces.

ADMINISTRATION/GESTION

- Respecte les politiques internes
- Effectue les achats du matériel de réparations générales sur approbation de l'administration
- Effectue le suivi des commandes pour les réparations majeures
- S'assure de la manipulation et l'entreposage sécuritaire des produits dangereux (SIMDUT)
- S'assure du respect de la santé et sécurité au travail dans les espaces où il y a des travaux majeurs
- Assure un suivi auprès de la direction
- Mentionne tout bris d'équipement ou de lieu
- Participe aux campagnes de financement

COLLECTE/INTERPRÉTATION DE DONNÉES

- Gère l'inventaire de l'atelier
- Participe au processus d'évaluation des services

COMMUNICATION/INFORMATION

- Participe aux réunions d'équipe, aux formations
- Participe au comité de prévention en santé et sécurité au travail
- Doit entretenir une relation de confiance avec les usagers
- Participe à la promotion des services et activités, ainsi qu'aux activités de sensibilisation

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires
- De l'expérience en entretien des bâtiments et être à l'aise auprès des populations vulnérables

CONNAISSANCE DU MILIEU/PARTENARIAT

- Doit entretenir des relations avec les partenaires des organismes publics, communautaires et scolaires, ainsi que les entreprises du milieu

COORDINATION/PLANIFICATION

- Suit la planification quotidienne, hebdomadaire et mensuelle des activités de maintenance
- Supervise les personnes bénévoles/stagiaires sur demande
- Assure la propreté de son environnement de travail
- S'implique lors de planification, l'organisation ou l'exécution d'activités
- Collabore avec l'équipe dans la gestion des espaces en fonction des différentes activités prévues à l'horaire et des travaux

RELATION D'AIDE/RÉSOLUTION DE PROBLÈME

- Élabore ou recherche des solutions pour maintenir le bâtiment en bon état
- Utilise tous les outils de travail (code de vie, programme de prévention, politiques, etc.) dans ses relations avec les usagers
- Doit entretenir des rapports égaux avec les usagers, les employés, les personnes contractuelles, les fournisseurs, les partenaires et les bénévoles

CONDITIONS

- Poste régulier à temps partiel 12 heures par semaine
- Horaire de jour et de 8 h à 16 h
- Occasionnellement le soir ou les fins de semaine

Direction générale

La direction générale est responsable de la gestion financière et de l'administration de tous les aspects reliés au fonctionnement de l'organisme, de son siège social et des bâtiments d'habitation.

TÂCHES

- Appliquer et transmettre les politiques internes.
- Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de l'organisme.
- S'assurer de la mise à jour des aspects légaux et financiers.
- Préparer les budgets, demandes de financement et d'éditions de compte.
- Encadrer et faire la gestion des ressources humaines.
- Évaluer les besoins et gère les personnes contractuelles.
- Planifier, contrôler et administrer les travaux d'entretien.
- Fait un suivi du conseil d'administration.
- Évaluer, analyser et administrer l'ensemble des activités.
- Utiliser les statistiques pour justifier le financement.
- Rédiger le rapport annuel et organise les assemblées générales.
- Recevoir et traiter les appels et la correspondance et s'assurer du suivi.
- Représenter l'organisme et sa mission auprès des instances politiques, communautaires et médias.
- Promouvoir les services ou le profil de la clientèle.
- Assurer l'embauche du personnel requis.
- Entretenir une relation de confiance auprès des partenaires et des instances politiques.
- Participer aux comités de travail.
- Mise en œuvre de la planification stratégique et du plan d'action pour les activités.
- Collaborer avec l'équipe dans la gestion des espaces.
- Proposer au CA et aux employés des solutions.
- Intervenir au soutien des employés.
- Entretenir une relation de confiance et égalitaire avec les usagers, les employés, les personnes contractuelles, les fournisseurs, les partenaires et les bénévoles.

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales ou universitaires dans un domaine relié à la gestion, gestion des ressources humaines, à l'administration et au travail social.
- Posséder de l'expérience dans la gestion d'un organisme communautaire, gestion des ressources humaines et une connaissance des populations vulnérables.

CONDITIONS

- Poste régulier à temps complet
- 35 h par semaine
- Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- Occasionnellement le soir ou fins de semaine

Salaire selon les taux en vigueur
et selon l'expérience

Envoie ta candidature à :

Monic1904@outlook.com

De beaux résultats pour le Club de patinage artistique d'Amos à Beauport-Charlebourg

Du 18 au 21 septembre dernier, deux athlètes du Club de patinage artistique d'Amos ont pris part à la compétition Souvenir Georges-Éthier 2025, présentée à Beauport-Charlebourg. Jasmine Gingras, inscrite dans la catégorie juvénile, et Anthony Pard, dans la catégorie junior, ont fièrement représenté la région lors de cet événement. Créée en hommage à Georges Éthier, ancien membre du conseil d'administration et intronisé au Temple de la renommée de Patinage Québec, la compétition réunit chaque année de jeunes talents prometteurs. Les deux patineurs amosois ont offert de solides prestations. Anthony Pard s'est particulièrement illustré en mettant la main sur la médaille de bronze chez les juniors hommes.



Un retour haut en couleur après cinq ans d'absence

Le samedi 27 septembre, les rues d'Amos se sont teintées de mille couleurs avec le grand retour de la Chromatique 5 km. Après cinq années d'absence, la course festive organisée par le Collectif des Fées en feu a offert une édition éclatante où plaisir, rassemblement et activité physique se sont rencontrés. Accessible à toutes et à tous, l'événement a misé autant sur l'expérience que sur la performance. Coureurs, marcheurs et familles ont enfilé leurs espadrilles pour plonger dans un parcours éblouissant de pigments colorés, créant une atmosphère conviviale et énergisante. Afin de conserver cet esprit rassembleur, l'organisation avait limité les inscriptions à 100 participants répartis sur deux vagues de départ. La Chromatique 5 km a été avant tout un moment unique où la communauté s'est rassemblée autour de la joie de bouger et de partager. Pour Amos, le retour de cet événement phare a mis de la couleur dans l'automne.



Week-end difficile pour les Gaillards en volleyball

Les Gaillards en volleyball ainsi que les Astrelles-Gaillards en cross-country étaient en action les 27 et 28 septembre. Christine Morasse | cmorasse@journallecitoyen.com

Volleyball masculin

Les Gaillards, en volleyball, ont remporté une victoire et subi deux défaites sur la route. Ils ont d'abord bien amorcé leur voyage en inscrivant une victoire de 2 à 0 contre les Cheminots du Cégep de St-Jérôme. Les réjouissances ont été de courte durée puisqu'à la partie suivante, les Nordiques du Collège Lionel-Groulx leur ont infligé une défaite de 2 à 0. Les Gaillards avaient une belle occasion de retrouver le chemin de la victoire mais ils se sont rivés aux Nomades du Collège Montmorency en encaissant une défaite de 2 à 0.

Cross-country

Voici les résultats par position des Astrelles et des Gaillards en Cross-country.

Femmes

- 72^e - Lili-Rose Garant
- 97^e - Laurane Prévost
- 126^e - Camilia St-Pierre
- 137^e - Mérédith St-Pierre
- 149^e - Brittany Bouchard
- 152^e - Marie-Ange Bélair
- 156^e - Anabelle Denis

Hommes

- 43^e - Rémi Parent
- 47^e - Émile Asselin
- 55^e - Maxence Alain
- 108^e - Antoine Desrochers
- 117^e - Évan Brassard
- 124^e - Pape Aliou Ndione
- 126^e - Léo Charron
- 141^e - Mathieu Paiement



La course s'est déroulée le sa





VOUS AVEZ DES NOUVELLES SPORTIVES?

CONTACTEZ-NOUS! JOURNALISTE@JOURNALLECITOYEN.COM

Les Foreurs connaissent un week-end en deux temps

Les Foreurs de Val-d'Or ont disputé deux rencontres au Centre Agnico Eagle les 27 et 28 septembre. Samedi, face aux Remparts de Québec, les Valdoriens ont manqué d'opportunité malgré un bon volume de tirs. Philippe Veilleux et Nathan Brisson ont marqué, mais les visiteurs ont profité de leurs chances pour l'emporter 5 à 2, malgré un avantage de 33 tirs contre 21 pour le Vert et Or. Ce match marquait aussi le 100^e en carrière de Jordan Labelle dans la LHJMQ.

Le lendemain, dans le premier duel de la Guerre de la 117, les Foreurs ont rebondi avec une victoire de caractère contre les Huskies de Rouyn-Noranda. Tirant de l'arrière 2 à 1 après deux périodes, les locaux ont comblé leur retard en troisième grâce aux buts d'Alix Durocher (2) et du capitaine Nathan Brisson, auteur d'un doublé. Samuel Fiala a aussi trouvé le fond du filet, tandis qu'Émile Beaunoyer a tenu le fort devant 30 lancers. Marque finale : 5 à 3 en faveur des Foreurs, qui signent ainsi une victoire importante devant leurs partisans.



Crédit photo : Dany Germain

Des bénévoles unis pour l'entretien de la Forêt récréative

Les traditionnelles corvées d'entretien de la Forêt récréative, organisées par le Club cycliste Accro-Vélo de Val-d'Or, se sont déroulées les 27 et 28 septembre. Le grand projet de cette année est la création d'une descente avec sauts, destinée à enrichir le parcours de l'Ultra Sonique, à proximité de l'intersection avec Top Gun, Maverick, Panam et Looping. Au-delà de ce nouvel aménagement, les membres du club, dont la mission est de promouvoir et de développer la pratique du vélo à Val-d'Or, voit à développer et à maintenir un réseau de pistes de vélo de montagne accessible à tous. Ces corvées, tenues grâce à l'engagement de la communauté, permettent d'entretenir les sentiers où s'entraînent les jeunes adeptes de vélo de montagne et dont profite également l'ensemble de la population. Une autre corvée est prévue les 1^{er} et 2 novembre prochains afin de poursuivre les travaux d'amélioration.



Les Forestiers récoltent deux victoires en trois matchs sur la route

Les Forestiers d'Amos ont connu un week-end chargé avec trois matchs consécutifs sur les patinoires adverses, concluant la séquence avec deux victoires et une défaite.

Le coup d'envoi a été donné jeudi soir au Multiglace de Lachenaie, où les Forestiers ont signé un gain de 4 à 2 face aux Phénix du Collège Esther-Blondin. Cette deuxième victoire d'affilée a mis fin à un début de saison difficile marqué par cinq revers consécutifs. Le jeune attaquant de 15 ans, Aslan Tremblay, s'est illustré avec deux buts, dont un spectaculaire en fin de match après avoir déjoué quatre adversaires. Cédrik Laberge et Lucas Perreault ont aussi touché la cible, tandis qu'Elliott Duval a récolté deux passes contre son ancienne formation.

Après une journée de repos, les Forestiers se sont rendus à Saint-Eustache samedi, où ils ont plié l'échine 7 à 4 devant les Vikings. Lucas Perreault s'est distingué avec deux buts, tandis qu'Aslan Tremblay et Antoine Lamothe ont inscrit les autres filets. Dimanche, toujours contre les Vikings, les Amossois ont rebondi avec une victoire de 3 à 2. Charles Bourque a mené l'attaque avec un doublé et Colin Boulianne a marqué le but décisif.

L'entraîneur-chef Jean Daniel Charron s'est dit satisfait de la maturité et de la résilience de son groupe, soulignant notamment la performance de ses jeunes joueurs et le travail acharné de ses trios d'énergie. « On parle beaucoup de processus, et c'est plaisant d'obtenir des résultats, car ça démontre aux gars que le travail paie. »



Dany Germain

Elliott Duval, première étoile RDS dans la victoire face aux Phénix le jeudi.

Deux victoires sur la route pour les Pirates de Ville-Marie

Les Pirates de Ville-Marie ont connu un week-end parfait en récoltant deux gains importants. D'abord, le samedi 27 septembre, ils ont pris la mesure des Renegades à North York par la marque de 7 à 2. L'offensive a été bien partagée, avec des buts de Mathis Laverdure, auteur d'un doublé, ainsi que de Mathis Bernard, Émeric Gaudet, Jacob Robert, Benjamin Côté-St-Jean et Félix Mercier.

Le lendemain, les Pirates affrontaient pour la première fois de la saison les Rattlers, à Bradford. Dans un duel serré, ils ont signé une victoire de 2 à 1. Le gardien Mathis Lussier s'est illustré en bloquant de multiples attaques adverses, se montrant intraitable devant son filet. En avantage numérique, Félix Mercier et Mathis Laverdure ont su profiter des occasions pour donner les devants aux Pirates.

Avec ces deux succès consécutifs sur la route, l'équipe continue de bâtir sa confiance et confirme son excellent début de saison.





Les saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue à une seule adresse!

www.sensat.ca

• Idées cadeaux

• Produits régionaux

• Souvenirs

• Informations touristiques

À un clic de l'Abitibi-Témiscamingue!

22, rue Ste-Anne, Ville-Marie

